



59 Elizabeth II
A.D. 2010
Canada

Journals of the Senate

Journaux du Sénat

3rd Session, 40th Parliament

3^e session, 40^e législature

N^o 35

Tuesday, June 8, 2010

Le mardi 8 juin 2010

2:00 p.m.

14 heures

The Honourable NOËL A. KINSELLA, Speaker

L'honorable NOËL A. KINSELLA, Président

The Members convened were:

The Honourable Senators

Andreychuk
 Angus
 Baker
 Banks
 Boisvenu
 Braley
 Brazeau
 Brown
 Callbeck
 Carignan
 Carstairs
 Champagne
 Chaput
 Charette-Poulin
 Cochrane
 Comeau
 Cools
 Cordy
 Cowan

Dawson
 Day
 De Bané
 Demers
 Di Nino
 Dickson
 Downe
 Duffy
 Dyck
 Eaton
 Eggleton
 Fairbairn
 Finley
 Fortin-Duplessis
 Fox
 Fraser
 Frum
 Furey
 Gerstein

Les membres présents sont:

Les honorables sénateurs

Greene
 Harb
 Hervieux-Payette
 Housakos
 Jaffer
 Johnson
 Joyal
 Kinsella
 Kochhar
 Lang
 LeBreton
 Losier-Cool
 MacDonald
 Mahovlich
 Manning
 Marshall
 Martin
 Massicotte
 McCoy

Meighen
 Mercer
 Merchant
 Mitchell
 Mockler
 Moore
 Munson
 Murray
 Nancy Ruth
 Neufeld
 Nolin
 Ogilvie
 Oliver
 Patterson
 Peterson
 Plett
 Poirier
 Poy
 Raine

Ringuette
 Rivard
 Rivest
 Robichaud
 Rompkey
 Runciman
 Segal
 Seidman
 Sibbeston
 Smith
 St. Germain
 Stewart Olsen
 Stratton
 Tardif
 Tkachuk
 Wallace
 Wallin
 Watt
 Zimmer

The Members in attendance to business were:

The Honourable Senators

Andreychuk
 Angus
 Baker
 Banks
 Boisvenu
 Braley
 Brazeau
 Brown
 Callbeck
 Carignan
 Carstairs
 Champagne
 Chaput
 Charette-Poulin
 Cochrane
 Comeau
 Cools
 Cordy
 Cowan

Dawson
 Day
 De Bané
 Demers
 Di Nino
 Dickson
 Downe
 Duffy
 Dyck
 Eaton
 Eggleton
 Fairbairn
 Finley
 Fortin-Duplessis
 Fox
 Fraser
 Frum
 Furey
 Gerstein

Les membres participant aux travaux sont:

Les honorables sénateurs

Greene
 Harb
 Hervieux-Payette
 Housakos
 Jaffer
 Johnson
 Joyal
 Kinsella
 Kochhar
 Lang
 LeBreton
 Losier-Cool
 MacDonald
 Mahovlich
 Manning
 Marshall
 Martin
 Massicotte
 McCoy

Meighen
 Mercer
 Merchant
 Mitchell
 Mockler
 Moore
 Munson
 Murray
 Nancy Ruth
 Neufeld
 Nolin
 Ogilvie
 Oliver
 Patterson
 Peterson
 Plett
 Poirier
 Poy
 Raine

Ringuette
 Rivard
 Rivest
 Robichaud
 Rompkey
 Runciman
 Segal
 Seidman
 Sibbeston
 Smith
 St. Germain
 Stewart Olsen
 Stratton
 Tardif
 Tkachuk
 Wallace
 Wallin
 Watt
 Zimmer

PRAYERS

The Senate observed a minute of silence in memory of Sergeant Martin Goudreault, whose tragic death occurred while serving his country in Afghanistan.

SENATORS' STATEMENTS

Some Honourable Senators made statements.

DAILY ROUTINE OF BUSINESS

Tabling of documents

The Honourable the Speaker tabled the following:

Report of the Privacy Commissioner of Canada on the application of the *Personal Information Protection and Electronic Documents Act* for the year 2009, pursuant to the *Act*, S.C. 2000, c. 5, sbs. 25(1).—Sessional Paper No. 3/40-374.

o o o

The Honourable Senator Comeau tabled the following:

Order Amending Schedule 2 to the *Canada National Marine Conservation Areas Act* together with a Report to Parliament, entitled: Gwaii Haanas National Marine Conservation Area Reserve and Haida Heritage Site, pursuant to the *Act*, S.C. 2002, c. 18, sbs. 7(1).—Sessional Paper No. 3/40-375.

o o o

With leave of the Senate,

The Honourable Senator Carstairs, P.C., tabled the following:

Document entitled: *Raising the Bar: A Roadmap for the Future of Palliative Care in Canada* (June 2010).—Sessional Paper No. 3/40-376S.

Presentation of Reports from Standing or Special Committees

The Honourable Senator Day, Chair of the Standing Senate Committee on National Finance, presented its fourth report (second interim) (*2010-2011 Estimates*).

(*The report is printed as an appendix at pages 507-546.*)

The Honourable Senator Day moved, seconded by the Honourable Senator Losier-Cool, that the report be placed on the Orders of the Day for consideration at the next sitting.

The question being put on the motion, it was adopted.

o o o

PRIÈRE

Le Sénat observe une minute de silence à la mémoire du Sergent Martin Goudreault décédé tragiquement pendant qu'il servait son pays en Afghanistan.

DÉCLARATIONS DE SÉNATEURS

Des honorables sénateurs font des déclarations.

AFFAIRES COURANTES

Dépôt de documents

L'honorable Président dépose sur le bureau ce qui suit :

Rapport du Commissaire à la protection de la vie privée du Canada sur l'application de la *Loi sur la protection des renseignements personnels et les documents électroniques* pour l'année 2009, conformément à la *Loi*, L.C. 2000, ch. 5, par. 25(1).—Document parlementaire n° 3/40-374.

o o o

L'honorable sénateur Comeau dépose sur le bureau ce qui suit :

Décret modifiant l'annexe 2 de la *Loi sur les aires marines nationales de conservation du Canada* de même qu'un rapport au Parlement intitulé : Réserve d'aire marine nationale de conservation et site du patrimoine haïda Gwaii Haanas, conformément à la *Loi*, L.C. 2002, ch. 18, par. 7(1).—Document parlementaire n° 3/40-375.

o o o

Avec la permission du Sénat,

L'honorable sénateur Carstairs, C.P., dépose sur le bureau ce qui suit :

Document intitulé *Monter la barre : Plan d'action pour de meilleurs soins palliatifs au Canada* (juin 2010).—Document parlementaire n° 3/40-376S.

Présentation de rapports de comités permanents ou spéciaux

L'honorable sénateur Day, président du Comité sénatorial permanent des finances nationales, présente le quatrième rapport (deuxième intérimaire) de ce comité (*Budget des dépenses 2010-2011*).

(*Le rapport est imprimé en annexe aux pages 507 à 546.*)

L'honorable sénateur Day propose, appuyé par l'honorable sénateur Losier-Cool, que le rapport soit inscrit à l'ordre du jour pour étude à la prochaine séance.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

o o o

The Honourable Senator Ogilvie presented the following:

Tuesday, June 8, 2010

The Standing Senate Committee on Social Affairs, Science and Technology has the honour to present its

SIXTH REPORT

Your committee, to which was referred Bill S-211, An Act respecting World Autism Awareness Day, has, in obedience to the order of reference of Tuesday, April 20, 2010, examined the said bill and now reports the same with the following amendments:

1. *Preamble, page 1*: Replace line 2 with the following:

“a significant number of families in Canada;”.

2. *Preamble, page 1*: Delete lines 6 to 8.
3. *Preamble, page 1*: Delete lines 15 to 17.
4. *Preamble, page 2*: Delete lines 1 and 2.

Respectfully submitted,

Le vice-président,

KELVIN KENNETH OGILVIE

Deputy Chair

The Honourable Senator Ogilvie moved, seconded by the Honourable Senator Frum, that the report be placed on the Orders of the Day for consideration at the next sitting.

The question being put on the motion, it was adopted.

o o o

The Honourable Senator Ogilvie presented the following:

Tuesday, June 8, 2010

The Standing Senate Committee on Social Affairs, Science and Technology has the honour to present its

SEVENTH REPORT

Your committee, to which was referred Bill S-203, An Act respecting a National Philanthropy Day, has, in obedience to the order of reference of Tuesday, April 27, 2010, examined the said bill and now reports the same with the following amendments:

1. *Preamble, page 1*: Replace, in the French version, line 20 with the following:

“qu’il est important de rendre hommage à”.

2. *Delete clause 3, page 2.*

Respectfully submitted,

Le vice-président,

KELVIN KENNETH OGILVIE

Deputy Chair

L’honorable sénateur Ogilvie présente ce qui suit :

Le mardi 8 juin 2010

Le Comité sénatorial permanent des affaires sociales, des sciences et de la technologie a l’honneur de présenter son

SIXIÈME RAPPORT

Votre comité auquel a été renvoyé le projet de loi S-211, Loi instituant la Journée mondiale de sensibilisation à l’autisme, a, conformément à l’ordre de renvoi du mardi 20 avril 2010, examiné ledit projet de loi et en fait maintenant rapport avec les modifications suivantes :

1. *Préambule, page 1* : Remplacer les lignes 3 et 4, de ce qui suit :

« tistique touchent un bon nombre de familles; ».

2. *Préambule, page 1* : Supprimer les lignes 9 à 12.
3. *Préambule, page 1* : Supprimer les lignes 20 à 23.
4. *Préambule, page 2* : Supprimer les lignes 9 à 11.

Respectueusement soumis,

L’honorable sénateur Ogilvie propose, appuyé par l’honorable sénateur Frum, que le rapport soit inscrit à l’ordre du jour pour étude à la prochaine séance.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

o o o

L’honorable sénateur Ogilvie présente ce qui suit :

Le mardi 8 juin 2010

Le Comité sénatorial permanent des affaires sociales, des sciences et de la technologie a l’honneur de présenter son

SEPTIÈME RAPPORT

Votre comité auquel a été renvoyé le projet de loi S-203, Loi instituant la Journée nationale de la philanthropie, a, conformément à l’ordre de renvoi du mardi 27 avril 2010, examiné ledit projet de loi et en fait maintenant rapport avec les modifications suivantes :

1. *Préambule, page 1* : Remplacer, dans la version française, la ligne 20 par ce qui suit :

« qu’il est important de rendre hommage à ».

2. *Supprimer l’article 3, page 2.*

Respectueusement soumis,

The Honourable Senator Ogilvie moved, seconded by the Honourable Senator Plett, that the report be placed on the Orders of the Day for consideration at the next sitting.

The question being put on the motion, it was adopted.

Government Notices of Motions

With leave of the Senate,
The Honourable Senator Comeau moved, seconded by the Honourable Senator Johnson:

That the Order Amending Schedule 2 to the *Canada National Marine Conservation Areas Act*, together with the Report to Parliament entitled “Gwaii Haanas National Marine Conservation Area Reserve and Haida Heritage Site”, tabled in the Senate on Tuesday, June 8, 2010, pursuant to the *Canada National Marine Conservation Areas Act*, S.C. 2002, c. 18, sbs. 7(1), be referred to the Standing Senate Committee on Energy, the Environment and Natural Resources for consideration.

The question being put on the motion, it was adopted.

ANSWERS TO WRITTEN QUESTIONS

Pursuant to rule 25(2), the Honourable Senator Comeau, tabled the following:

Reply to Question No. 11, dated March 3, 2010, appearing on the *Order Paper and Notice Paper* in the name of the Honourable Senator Downe, respecting the North American Free Trade Agreement Technical Working Group.—Sessional Paper No. 3/40-377S.

ORDERS OF THE DAY

GOVERNMENT BUSINESS

Bills

Third reading of Bill S-5, An Act to amend the Motor Vehicle Safety Act and the Canadian Environmental Protection Act, 1999.

The Honourable Senator MacDonald moved, seconded by the Honourable Senator Duffy, that the bill be read the third time.

The question being put on the motion, it was adopted.

The bill was then read the third time and passed.

Ordered, That the Clerk do go down to the House of Commons and acquaint that House that the Senate has passed this bill, to which it desires its concurrence.

o o o

L'honorable sénateur Ogilvie propose, appuyé par l'honorable sénateur Plett, que le rapport soit inscrit à l'ordre du jour pour étude à la prochaine séance.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

Avis de motions du gouvernement

Avec la permission du Sénat,
L'honorable sénateur Comeau, appuyé par l'honorable sénateur Johnston, propose

Que le décret modifiant l'annexe 2 de la *Loi sur les aires marines nationales de conservation du Canada* de même que le rapport au Parlement intitulé « Réserve d'aire marine nationale de conservation et site du patrimoine haïda Gwaii Haanas », déposés au Sénat le mardi 8 juin 2010, conformément à la *Loi sur les aires marines nationales de conservation du Canada*, L.C. 2002, ch. 18, par. 7(1), soient renvoyés au Comité sénatorial permanent de l'énergie, de l'environnement et des ressources naturelles pour étude.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

RÉPONSES AUX QUESTIONS ÉCRITES

Conformément à l'article 25(2) du Règlement, l'honorable sénateur Comeau dépose sur le bureau ce qui suit :

Réponse à la question n° 11, en date du 3 mars 2010, inscrite au *Feuilleton et Feuilleton des avis* au nom de l'honorable sénateur Downe, concernant le Groupe de travail technique de l'Accord de libre-échange nord-américain.—Document parlementaire n° 3/40-377S.

ORDRE DU JOUR

AFFAIRES DU GOUVERNEMENT

Projets de loi

Troisième lecture du projet de loi S-5, Loi modifiant la Loi sur la sécurité automobile et la Loi canadienne sur la protection de l'environnement (1999).

L'honorable sénateur MacDonald propose, appuyé par l'honorable sénateur Duffy, que le projet de loi soit lu pour la troisième fois.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

Le projet de loi est alors lu pour la troisième fois et adopté.

Ordonné : Que le greffier se rende à la Chambre des communes pour l'informer que le Sénat a adopté ce projet de loi pour lequel il sollicite son agrément.

o o o

Third reading of Bill S-9, An Act to amend the Criminal Code (auto theft and trafficking in property obtained by crime).

The Honourable Senator Wallace moved, seconded by the Honourable Senator Rivard, that the bill be read the third time.

After debate,
The question being put on the motion, it was adopted, on division.

The bill was then read the third time and passed, on division.

Ordered, That the Clerk do go down to the House of Commons and acquaint that House that the Senate has passed this bill, to which it desires its concurrence.

o o o

Order No. 3 was called and postponed until the next sitting.

o o o

Resuming debate on the motion of the Honourable Senator Brazeau, seconded by the Honourable Senator Lang, for the second reading of Bill S-11, An Act respecting the safety of drinking water on first nation lands.

After debate,
The Honourable Senator Banks moved, seconded by the Honourable Senator Moore, that further debate on the motion be adjourned until the next sitting.

The question being put on the motion, it was adopted.

o o o

Orders No. 5 and 6 were called and postponed until the next sitting.

Inquiries

Resuming debate on the inquiry of the Honourable Senator Comeau calling the attention of the Senate to the budget entitled, *Leading the Way on Jobs and Growth*, tabled in the House of Commons on March 4, 2010, by the Minister of Finance, the Honourable James M. Flaherty, P.C., M.P., and in the Senate on March 9, 2010.

After debate,
The Honourable Senator Comeau moved, seconded by the Honourable Senator Johnson, that further debate on the inquiry be adjourned until the next sitting.

The question being put on the motion, it was adopted.

Troisième lecture du projet de loi S-9, Loi modifiant le Code criminel (vol d'automobile et trafic de biens criminellement obtenus).

L'honorable sénateur Wallace propose, appuyé par l'honorable sénateur Rivard, que le projet de loi soit lu pour la troisième fois.

Après débat,
La motion, mise aux voix, est adoptée, avec dissidence.

Le projet de loi est alors lu pour la troisième fois et adopté, avec dissidence.

Ordonné : Que le greffier se rende à la Chambre des communes pour l'informer que le Sénat a adopté ce projet de loi pour lequel il sollicite son agrément.

o o o

L'article n^o 3 est appelé et différé à la prochaine séance.

o o o

Reprise du débat sur la motion de l'honorable sénateur Brazeau, appuyée par l'honorable sénateur Lang, tendant à la deuxième lecture du projet de loi S-11, Loi concernant la salubrité de l'eau potable sur les terres des Premières Nations.

Après débat,
L'honorable sénateur Banks propose, appuyé par l'honorable sénateur Moore, que la suite du débat sur la motion soit ajournée à la prochaine séance.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

o o o

Les articles n^{os} 5 et 6 sont appelés et différés à la prochaine séance.

Interpellations

Reprise du débat sur l'interpellation de l'honorable sénateur Comeau, attirant l'attention du Sénat sur le budget intitulé *Tracer la voie de la croissance et de l'emploi*, déposé à la Chambre des communes le 4 mars 2010 par le ministre des Finances, l'honorable James M. Flaherty, C.P., député, et au Sénat le 9 mars 2010.

Après débat,
L'honorable sénateur Comeau propose, appuyé par l'honorable sénateur Johnston, que la suite du débat sur l'interpellation soit ajournée à la prochaine séance.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

OTHER BUSINESS

Senate Public Bills

Orders No. 1 to 9 were called and postponed until the next sitting.

Commons Public Bills

Third reading of Bill C-268, An Act to amend the Criminal Code (minimum sentence for offences involving trafficking of persons under the age of eighteen years).

The Honourable Senator Martin moved, seconded by the Honourable Senator Wallin, that the bill be read the third time.

After debate,

The Honourable Senator Dyck moved, seconded by the Honourable Senator Rompkey, P.C., that further debate on the motion be adjourned until the next sitting.

The question being put on the motion, it was adopted, on division.

o o o

Resuming debate on the motion of the Honourable Senator Tardif, seconded by the Honourable Senator Rivest, for the second reading of Bill C-232, An Act to amend the Supreme Court Act (understanding the official languages).

After debate,

The Honourable Senator Meighen moved, seconded by the Honourable Senator Comeau, that further debate on the motion be adjourned until the next sitting.

The question being put on the motion, it was adopted.

o o o

Order No. 3 was called and postponed until the next sitting.

o o o

Resuming debate on the motion of the Honourable Senator Mitchell, seconded by the Honourable Senator Banks, for the second reading of Bill C-311, An Act to ensure Canada assumes its responsibilities in preventing dangerous climate change.

After debate,

The Honourable Senator Comeau, for the Honourable Senator Neufeld, moved, seconded by the Honourable Senator Brown, that further debate on the motion be adjourned until the next sitting.

The question being put on the motion, it was adopted.

AUTRES AFFAIRES

Projets de loi d'intérêt public du Sénat

Les articles n^{os} 1 à 9 sont appelés et différés à la prochaine séance.

Projets de loi d'intérêt public des Communes

Troisième lecture du projet de loi C-268, Loi modifiant le Code criminel (peine minimale pour les infractions de traite de personnes âgées de moins de dix-huit ans).

L'honorable sénateur Martin propose, appuyée par l'honorable sénateur Wallin, que le projet de loi soit lu pour la troisième fois.

Après débat,

L'honorable sénateur Dyck propose, appuyée par l'honorable sénateur Rompkey, C.P., que la suite du débat sur la motion soit ajournée à la prochaine séance.

La motion, mise aux voix, est adoptée, avec dissidence.

o o o

Reprise du débat sur la motion de l'honorable sénateur Tardif, appuyée par l'honorable sénateur Rivest, tendant à la deuxième lecture du projet de loi C-232, Loi modifiant la Loi sur la Cour suprême (compréhension des langues officielles).

Après débat,

L'honorable sénateur Meighen propose, appuyé par l'honorable sénateur Comeau, que la suite du débat sur la motion soit ajournée à la prochaine séance.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

o o o

L'article n^o 3 est appelé et différé à la prochaine séance.

o o o

Reprise du débat sur la motion de l'honorable sénateur Mitchell, appuyée par l'honorable sénateur Banks, tendant à la deuxième lecture du projet de loi C-311, Loi visant à assurer l'acquittement des responsabilités du Canada pour la prévention des changements climatiques dangereux.

Après débat,

L'honorable sénateur Comeau propose, au nom de l'honorable sénateur Neufeld, appuyé par l'honorable sénateur Brown, que la suite du débat sur la motion soit ajournée à la prochaine séance.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

With leave of the Senate,
The Honourable Senator Comeau moved, seconded by the Honourable Senator Tkachuk:

That the Standing Senate Committee on Energy, the Environment and Natural Resources have power to sit at 5 p.m. today, even though the Senate may then be sitting, with the application of rule 95(4) being suspended in relation thereto.

The question being put on the motion, it was adopted.

Commons Public Bills

Orders No. 5 and 6 were called and postponed until the next sitting.

Reports of Committees

Orders No. 1 to 4 were called and postponed until the next sitting.

Other

Resuming debate on the motion of the Honourable Senator Gerstein, seconded by the Honourable Senator Eaton:

That, until June 30, 2010, for the purposes of any study of a bill, the subject-matter of a bill or estimates, the Standing Senate Committee on National Finance:

- a) have power to sit even though the Senate may then be sitting, with the application of rule 95(4) being suspended in relation thereto; and
- b) be authorized, pursuant to rule 95(3)(a), to sit from Monday to Friday, even though the Senate may then be adjourned for a period exceeding one week;

And on the motion in amendment of the Honourable Senator Day, seconded by the Honourable Senator Losier-Cool, that the motion be amended by replacing the words "June 30, 2010" with the words "July 31, 2010".

After debate,
The Honourable Senator Robichaud, P.C., moved, seconded by the Honourable Senator Losier-Cool, that further debate on the motion be adjourned until the next sitting.

The question being put on the motion, it was adopted on division.

o o o

Orders No. 50 (motion), 3, 11, 16 and 2 (inquiries) were called and postponed until the next sitting.

o o o

Avec la permission du Sénat,
L'honorable sénateur Comeau propose, appuyé par l'honorable sénateur Tkachuk,

Que le Comité sénatorial permanent de l'énergie, de l'environnement et des ressources naturelles soit autorisé à siéger à 17 heures aujourd'hui, même si le Sénat siège ce moment-là, l'application de l'article 95(4) étant suspendue à cet égard.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

Projets de loi d'intérêt public des Communes

Les articles n^{os} 5 et 6 sont appelés et différés à la prochaine séance.

Rapports de comités

Les articles n^{os} 1 à 4 sont appelés et différés à la prochaine séance.

Autres

Reprise du débat sur la motion de l'honorable sénateur Gerstein, appuyée par l'honorable sénateur Eaton,

Que, jusqu'au 30 juin 2010, pour les fins de toute étude d'un projet de loi, de la teneur d'un projet de loi ou des prévisions budgétaires, le Comité sénatorial permanent des finances nationales :

- a) soit autorisé à siéger même si le Sénat siège à ce moment-là, l'application de l'article 95(4) du Règlement étant suspendue à cet égard;
- b) soit autorisé, conformément à l'article 95(3)a) du Règlement, à se réunir du lundi au vendredi, même si le Sénat est alors ajourné pour une période de plus d'une semaine;

Et sur la motion d'amendement de l'honorable sénateur Day, appuyée par l'honorable sénateur Losier-Cool, que la motion soit modifiée, en remplaçant les mots « 30 juin 2010 » par les mots « 31 juillet 2010 ».

Après débat,
L'honorable sénateur Robichaud, C.P., propose, appuyé par l'honorable sénateur Losier-Cool, que la suite du débat sur la motion soit ajournée à la prochaine séance.

La motion, mise aux voix, est adoptée, avec dissidence.

o o o

Les articles n^{os} 50 (motion), 3, 11, 16 et 2 (interpellations) sont appelés et différés à la prochaine séance.

o o o

Resuming debate on the motion of the Honourable Senator Segal, seconded by the Honourable Senator Stratton:

That the Senate of Canada offers to the Canadian Forces Maritime Command, known today as the Canadian Navy and formerly known as the Royal Canadian Navy, on the occasion of its 100th anniversary, the Senate's best wishes and its most sincere expression of gratitude, appreciation and respect, and pays special tribute to the courage, competence, loyalty and determination of the men and women who served, serve and will serve under the White Ensign, the Canadian Forces Naval Jack and the Maple Leaf, always in the cause of freedom, humanity, peace and stability and always in the name of the people of Canada.

After debate,
The question being put on the motion, it was adopted.

o o o

Orders No. 41 (motion), 1, 9, 7, 10, 15, 8, 5, 12 (inquiries) and 38 (motion) were called and postponed until the next sitting.

o o o

Resuming debate on the motion of the Honourable Senator Martin, seconded by the Honourable Senator Segal:

That the Senate recognize and endorse July 27th annually as National Korean War Veterans Day.

After debate,
The question being put on the motion, it was adopted.

o o o

Order No. 6 (inquiry) was called and postponed until the next sitting.

INQUIRIES

The Honourable Senator Carstairs, P.C., called the attention of the Senate to the state of Palliative Care in Canada.

After debate,

The Honourable Senator Eaton moved, seconded by the Honourable Senator Wallin, that further debate on the inquiry be adjourned until the next sitting.

The question being put on the motion, it was adopted.

Reprise du débat sur la motion de l'honorable sénateur Segal, appuyée par l'honorable sénateur Stratton,

Que le Sénat du Canada, à l'occasion du 100^e anniversaire du Commandement maritime des Forces canadiennes, aujourd'hui appelé Marine canadienne et autrefois appelé Marine royale du Canada, lui offre ses meilleurs vœux ainsi que l'expression la plus sincère de sa gratitude, de sa reconnaissance et de son respect et qu'il salue particulièrement le courage, la compétence, la loyauté et la détermination des hommes et des femmes qui ont servi, qui servent et qui serviront sous le pavillon blanc, le pavillon de beaupré des Forces canadiennes et l'unifolié, toujours dans le but de défendre au nom de la population canadienne la liberté, l'humanité, la paix et la stabilité.

Après débat,
La motion, mise aux voix, est adoptée.

o o o

Les articles n^{os} 41 (motion), 1, 9, 7, 10, 15, 8, 5, 12 (interpellations) et 38 (motion) sont appelés et différés à la prochaine séance.

o o o

Reprise du débat sur la motion de l'honorable sénateur Martin, appuyée par l'honorable sénateur Segal,

Que le Sénat reconnaisse et appuie, chaque année, le 27 juillet comme étant la Journée nationale des anciens combattants de la guerre de Corée.

Après débat,
La motion, mise aux voix, est adoptée.

o o o

L'article n^o 6 (interpellation) est appelé et différé à la prochaine séance.

INTERPELLATIONS

L'honorable sénateur Carstairs, C.P., attire l'attention du Sénat sur l'état des soins palliatifs au Canada.

Après débat,

L'honorable sénateur Eaton propose, appuyée par l'honorable sénateur Wallin, que la suite du débat sur l'interpellation soit ajournée à la prochaine séance.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

MOTIONS

The Honourable Senator Meighen moved, seconded by the Honourable Senator Cochrane:

That, notwithstanding the Order of the Senate adopted on Wednesday, March 24, 2010, the Standing Senate Committee on Banking, Trade and Commerce, which was authorized to undertake a study of the extent to which Canadians are saving in Tax-Free Savings Accounts and registered retirement savings plans, be empowered to extend the date of presenting its final report from June 30, 2010 to December 31, 2010; and

That the Committee retain until March 31, 2011 all powers necessary to publicize its findings.

The question being put on the motion, it was adopted.

With leave of the Senate,
The Honourable Senator Comeau moved, seconded by the Honourable Senator Tkachuk:

That the sitting be suspended to reassemble at the call of the Chair, with a fifteen minute bell;

That committees scheduled to meet today have power to meet during this suspension, with the application of rule 95(4) being suspended in relation thereto;

That the application of rule 13(1) be suspended today; and

That, when the sitting resumes, it be either for the purpose of adjournment or to receive any messages from the House of Commons.

The question being put on the motion, it was adopted.

(Accordingly, at 5:28 p.m. the sitting was suspended.)

At 6:02 p.m. the sitting resumed.

MESSAGES FROM THE HOUSE OF COMMONS

A message was brought from the House of Commons with a Bill C-9, An Act to implement certain provisions of the budget tabled in Parliament on March 4, 2010 and other measures, to which it desires the concurrence of the Senate.

The bill was read the first time.

With leave of the Senate,
The Honourable Senator Comeau moved, seconded by the Honourable Senator Eaton, that the bill be placed on the Orders of the Day for a second reading at the next sitting.

The question being put on the motion, it was adopted.

MOTIONS

L'honorable sénateur Meighen propose, appuyé par l'honorable sénateur Cochrane,

Que, par dérogation à l'ordre adopté par le Sénat le mercredi 24 mars 2010, le Comité sénatorial permanent des banques et du commerce, autorisé à entreprendre une étude sur la mesure dans laquelle les Canadiens recourent à des comptes d'épargne libre d'impôt et à des régimes enregistrés d'épargne-retraite, soit habilité à reporter la date de présentation de son rapport final du 30 juin 2010 au 31 décembre 2010;

Qu'il conserve jusqu'au 31 mars 2011 tous les pouvoirs nécessaires pour diffuser ses conclusions.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

Avec la permission du Sénat,
L'honorable sénateur Comeau propose, appuyé par l'honorable sénateur Tkachuk,

Que la séance soit suspendue jusqu'à nouvelle convocation de la présidence, le timbre retentissant pendant quinze minutes avant la reprise de la séance;

Que les comités devant siéger aujourd'hui soient autorisés à le faire au cours de cette suspension, l'application de l'article 95(4) du Règlement étant suspendue à cet égard;

Que l'application de l'article 13(1) du Règlement soit suspendue aujourd'hui;

Qu'à la reprise des travaux, il y ait soit ajournement, soit réception de messages de la Chambre des communes.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

(En conséquence, à 17 h 28 la séance est suspendue.)

À 18 h 2, la séance reprend.

MESSAGES DE LA CHAMBRE DES COMMUNES

La Chambre des communes transmet au Sénat un message avec le projet de loi C-9, Loi portant exécution de certaines dispositions du budget déposé au Parlement le 4 mars 2010 et mettant en oeuvre d'autres mesures, pour lequel elle sollicite l'agrément du Sénat.

Le projet de loi est lu pour la première fois.

Avec la permission du Sénat,
L'honorable sénateur Comeau propose, appuyé par l'honorable sénateur Eaton, que le projet de loi soit inscrit à l'ordre du jour pour deuxième lecture à la prochaine séance.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

REPORTS DEPOSITED WITH THE CLERK OF THE SENATE PURSUANT TO RULE 28(2):

Report of the Atlantic Pilotage Authority for the fiscal year ended March 31, 2010, pursuant to the *Alternative Fuels Act*, S.C. 1995, c. 20, s. 8.—Sessional Paper No. 3/40-369.

Reports of Marine Atlantic Inc. for the fiscal year ended March 31, 2010, pursuant to the *Access to Information Act* and the *Privacy Act*, R.S.C. 1985, c. A-1 and P-21, sbs. 72(2).—Sessional Paper No. 3/40-370.

Reports of the Canadian Forces Grievance Board for the fiscal year ended March 31, 2010, pursuant to the *Access to Information Act* and to the *Privacy Act*, R.S.C. 1985, c. A-1 and P-21, sbs. 72(2).—Sessional Paper No. 3/40-371.

Report of the Judge Advocate General to the Minister of National Defence on the administration of military justice in the Canadian Forces for the fiscal year ended March 31, 2009, pursuant to the *National Defence Act*, R.S.C. 1985, c. N-5, sbs. 9.3(3).—Sessional Paper No. 3/40-372.

Reports of the National Defence and Canadian Forces Ombudsman for the fiscal year ended March 31, 2010, pursuant to the *Access to Information Act* and to the *Privacy Act*, R.S.C. 1985, c. A-1 and P-21, sbs. 72(2) and s. 73.—Sessional Paper No. 3/40-373.

ADJOURNMENT

The Honourable Senator Comeau, moved, seconded by the Honourable Senator Johnson:

That the Senate do now adjourn.

The question being put on the motion, it was adopted.

(Accordingly, at 6:03 p.m. the Senate was continued until 1:30 p.m. tomorrow.)

Changes in Membership of Committees Pursuant to Rule 85(4)

Standing Senate Committee on Aboriginal Peoples

The Honourable Senator Fairbairn, P.C., replaced the Honourable Senator Campbell (*June 7, 2010*).

The Honourable Senator Cordy replaced the Honourable Senator Hubley (*June 4, 2010*).

Standing Senate Committee on National Security and Defence

The Honourable Senator Meighen replaced the Honourable Senator Segal (*June 8, 2010*).

The Honourable Senator Segal replaced the Honourable Senator Meighen (*June 7, 2010*).

RAPPORTS DÉPOSÉS AUPRÈS DU GREFFIER DU SÉNAT CONFORMÉMENT À L'ARTICLE 28(2) DU RÈGLEMENT

Rapport de l'Administration de pilotage de l'Atlantique pour l'exercice terminé le 31 mars 2010, conformément à la *Loi sur les carburants de remplacement*, L.C. 1995, ch. 20, art. 8.—Document parlementaire n° 3/40-369.

Rapports de Marine Atlantique S.C.C. pour l'exercice terminé le 31 mars 2010, conformément à la *Loi sur l'accès à l'information* et à la *Loi sur la protection des renseignements personnels*, L.R.C. 1985, ch. A-1 et P-21, par. 72(2).—Document parlementaire n° 3/40-370.

Rapports du Comité des griefs des Forces canadiennes pour l'exercice terminé le 31 mars 2010, conformément à la *Loi sur l'accès à l'information* et à la *Loi sur la protection des renseignements personnels*, L.R.C. 1985, ch. A-1 et P-21, par. 72(2).—Document parlementaire n° 3/40-371.

Rapport du juge-avocat général au ministre de la Défense nationale sur l'administration de la justice militaire au sein des Forces canadiennes pour l'exercice terminé le 31 mars 2009, conformément à la *Loi sur la défense nationale*, L.R.C. 1985, ch. N-5, par. 9.3(3).—Document parlementaire n° 3/40-372.

Rapports de l'Ombudsman de la Défense nationale et des Forces canadiennes pour l'exercice terminé le 31 mars 2010, conformément à la *Loi sur l'accès à l'information* et à la *Loi sur la protection des renseignements personnels*, L.R.C. 1985, ch. A-1 et P-21, par. 72(2) et art. 73.—Document parlementaire n° 3/40-373.

AJOURNEMENT

L'honorable sénateur Comeau propose, appuyé par l'honorable sénateur Johnston,

Que le Sénat s'ajourne maintenant.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

(En conséquence, à 18 h 3 le Sénat s'ajourne jusqu'à 13 h 30 demain.)

Modifications de la composition des comités conformément à l'article 85(4) du Règlement

Comité sénatorial permanent des peuples autochtones

L'honorable sénateur Fairbairn, C.P., a remplacé l'honorable sénateur Campbell (*le 7 juin 2010*).

L'honorable sénateur Cordy a remplacé l'honorable sénateur Hubley (*le 4 juin 2010*).

Comité sénatorial permanent de la sécurité nationale et de la défense

L'honorable sénateur Meighen a remplacé l'honorable sénateur Segal (*le 8 juin 2010*).

L'honorable sénateur Segal a remplacé l'honorable sénateur Meighen (*le 4 juin 2010*).

Standing Senate Committee on Official Languages

The Honourable Senator Boisvenu replaced the Honourable Senator Greene (*June 7, 2010*).

The Honourable Senator Greene replaced the Honourable Senator Boisvenu (*June 7, 2010*).

Comité sénatorial permanent des langues officielles

L'honorable sénateur Boisvenu a remplacé l'honorable sénateur Greene (*le 7 juin 2010*).

L'honorable sénateur Greene a remplacé l'honorable sénateur Boisvenu (*le 7 juin 2010*).

APPENDIX
(see p. 497)

Tuesday, June 8, 2010

The Standing Senate Committee on National Finance has the honour to present its

FOURTH REPORT

Your committee, to which were referred the 2010-2011 Estimates, has, in obedience to the order of reference of Tuesday, March 9, 2010, examined the said Estimates and herewith presents its second interim report.

Respectfully submitted,

Le président,

JOSEPH A. DAY

Chair

ANNEXE
(voir p. 497)

Le mardi 8 juin 2010

Le Comité sénatorial permanent des finances nationales a l'honneur de présenter son

QUATRIÈME RAPPORT

Votre comité auquel a été renvoyé le Budget des dépenses 2010-2011, a, conformément à l'ordre de renvoi du mardi 9 mars 2010, examiné ledit Budget et présente ici son deuxième rapport intérimaire.

Respectueusement soumis,

SENATE



SÉNAT

CANADA

**SECOND INTERIM REPORT ON
*2010-2011 ESTIMATES***

**Standing Senate Committee on
National Finance**

FOURTH REPORT

Chair

The Honourable Joseph A. Day

Deputy Chair

The Honourable Irving R. Gerstein

TABLE OF CONTENTS

INTRODUCTION..... 1

HEARINGS ON THE 2010-2011 ESTIMATES..... 1

 A. TRANSFERS TO THE PROVINCES 2

 B. PUBLIC SERVICE COMMISSION..... 4

 C. THE COMMUNITY FUTURES PROGRAM 6

 D. AUDITOR GENERAL 8

 E. CANADA POST 10

 F. ATOMIC ENERGY OF CANADA LIMITED 12

 G. CANADIAN BROADCASTING CORPORATION 15

CONCLUDING COMMENTS..... 17

SECOND INTERIM REPORT ON THE 2010-2011 ESTIMATES

INTRODUCTION

As is customary with this committee, several meeting dates were set aside for the review of the *2010-2011 Main Estimates*. The initial examination began on March 23, 2010. The committee heard from the President of the Treasury Board, the Honourable Stockwell Day, on the Main Estimates.

The committee also heard from the following officials from the Treasury Board Secretariat: Mr. Alistair Smith, Assistant Secretary, Expenditure Management Sector. He was accompanied by Mr. Brian Pagan, Executive Director, Expenditure Operations and Estimates Division, Expenditure Management Sector. In addition to their presentation, which outlined and explained the main features of the *2010-2011 Main Estimates*, the officials responded to the committee's initial enquiries about the government's planned spending for the new fiscal year and also provided written responses at a later date. The details of the Interim Supply Bill were made available for the committee's consideration before the end of March 2010 and an interim report (the committee's third) was presented in the Senate on 25 March 2010. Since that date, the committee has continued its examination of the *2010-2011 Estimates*.

The Main Estimates are prepared well in advance of the beginning of a fiscal year and they do not generally include expenditures for initiatives announced in the Budget. However, while Budget 2010 items are not included in these Main Estimates, all of the items announced in earlier budgets or fiscal updates are included in these Estimates. Budget 2010 items will be included in future Supplementary Estimates documents: Supplementary Estimates (A) were tabled on 25 May 2010, and there will likely be future Supplementary Estimates tabled in October 2010, and February 2011.

HEARINGS ON THE 2010-2011 ESTIMATES

The committee has held 12 meetings on the *2010-2011 Main Estimates*. The committee would like to highlight the following topics in this interim report.

1. Transfers to the Provinces
2. Public Service Commission

3. Community Futures Program
4. Auditor General
5. Canada Post
6. AECL
7. CBC

A. Transfers to the Provinces

Equalization is a federal transfer payment program designed to smooth out the differences in revenue-generating capacity across the provinces. By compensating poorer provinces for their relatively weak tax bases, equalization works to ensure that all Canadians have access to a reasonably similar level of government services at reasonably similar levels of taxation, regardless of where in the country they live.

Equalization is financed entirely from federal government general revenues. The purpose of the program was entrenched in the Canadian Constitution in 1982. Equalization payments are unconditional – receiving provinces are free to spend the funds according to their own priorities.

In December 2006, the Standing Senate Committee on National Finance released a report on the equalization program entitled “The Horizontal Fiscal Balance: Towards a Principled Approach.” The committee concluded that the Equalization program needs to be guided by a clear set of principles which would introduce more transparency and accountability in current fiscal arrangements, and help create a more cooperative intergovernmental environment.

The mechanism for determining the total value of the Equalization Program, as well as the amount which qualifying provinces receive, has undergone numerous changes in recent years. The latest series of reforms was introduced in Budget 2009 and was based on the recommendations of the O’Brien Report. Specifically, Budget 2009 stated that equalization would grow in line with the economy. The growth provision would act as a floor to protect provinces against reductions in overall Equalization. The growth path would reflect a three-year moving average of nominal gross domestic product growth, which is planned to help to ensure stability and predictability for both orders of government, while still being responsive to changes in economic conditions.

On 30 March 2010, the following officials from the Department of Finance appeared before the committee to discuss the transfers to the provinces and other Finance-related issues: Nipun

Vats, Senior Chief, Federal-Provincial Relations Division, Federal-Provincial Relations and Social Policy Branch; Tom McGirr, Chief, Federal-Provincial Relations Division, Equalization and Policy Development, Federal-Provincial Relations and Social Policy Branch; Gérard Lalonde, Director, Tax Legislation Division, Tax Policy Branch; and Miodrag Jovanovic, Senior Chief, Personal Income Tax Division, Tax Policy Branch.

The committee noted in its preliminary investigation of the *2010-2011 Main Estimates* that \$14.4 billion is to be allocated to Equalization in 2010-2011, down \$1.7 billion, or 10.7%, from the amount indicated in the Main Estimates for the previous year. Some senators were concerned that the reduction seemed to contradict the government's growth provision in Equalization payments.

Mr. Vats explained that

The amounts reported in the Main Estimates are required to be based on existing statutes at the time of tabling. At the time that the Main Estimates for 2009-2010 were tabled on February 12, 2009, the Equalization changes announced by the Minister of Finance [in Budget 2009] were still awaiting parliamentary approval. ... As a result, the Main Estimates reported Equalization payments of 2009-2010 of \$16.1 billion rather than the \$14.2 billion announced by the Minister of Finance in November 2008. The 2009-2010 Supplementary Estimates (A) ... showed a reduction in Equalization payments relative to the amounts reported in the 2009-2010 Main Estimates.

Mr. Vats continued by explaining that Main Estimates documents show a year-over-year comparison from previous Main Estimates, as is the normal practice. Therefore, the *2010-2011 Main Estimates* seem to indicate a year-over-year reduction in Equalization payments which is not the case. Table 1 indicates the amounts allotted to the Equalization program over the past five years.

**Table 1 – Equalization Entitlements by Province (2006–2007 to 2010–2011)
(Millions of Dollars)**

Year	Newfoundland and Labrador	Prince Edward Island	Nova Scotia	New Brunswick	Quebec	Ontario	Manitoba	British Columbia	Saskatchewan	Alberta	Total
2006–2007	687	291	1,386	1,451	5,539		1,709	459	13		11,535
2007–2008	477	294	1,465	1,477	7,160		1,826		226		12,925
2008–2009		322	1,465	1,584	8,028		2,063				13,462
2009–2010		340	1,391	1,689	8,355	347		2,063			14,185
2010–2011		330	1,110	1,581	8,552	972	1,826				14,371

Source: Library of Parliament. Compiled using data from Department of Finance Canada, <http://www.fin.gc.ca/fedprov/eqp-eng.asp>.

Some senators were interested in the effects that Part 6 of Bill C-9, the Budget Implementation Bill 2010-2011, would have on fiscal Equalization payments. Part 6 would enhance the Equalization program by \$525 million for the 2010-2011 fiscal year. According to the Department of Finance, the proposed additional payments are associated with the Total Transfer Protection Payment. This one-time measure is designed to ensure that no province receives less in 2010-2011 than it did in 2009-2010 through the combined Equalization, Canada Health Transfer and Canada Social Transfer programs. Mr Vats told the committee that it was the government's intention to provide this one-time protection payment to address the economic downturn faced by the Canadian economy.

B. Public Service Commission

The Public Service Commission (PSC) is an independent agency mandated by Parliament to ensure a public service that is competent, non-partisan, representative of the Canadian population and able to serve the public with integrity, in the official language of their choice.

The Commission develops policies and guidance for public service managers who have delegated staffing authority and holds them accountable for their staffing decisions. As part of this role, the Commission conducts audits and investigations to confirm the effectiveness of the staffing system and to make improvements. As an independent agency, it reports its results to Parliament.

The President of the PSC, Maria Barrados, Donald Lemaire, Senior Vice-President of Policy, and Richard Charlebois, Vice-President, Corporate Management Branch appeared before the

committee on 13 April 2010 to discuss the Commission's Main Estimates for the 2010-2011 year and other issues.

Ms. Barrados informed the committee that through the *Main Estimates 2010-2011*, the PSC is authorized to spend \$99 million, compared to \$91.8 million in 2009-2010. The increase is mainly due to approved funding for the electronic recruitment system, the Public Service Resourcing System. The \$6.8 million for the recruitment system is for this fiscal year only. She also explained that after participating in the horizontal review of the central human resources management functions, the PSC has a permanent reduction of \$4.6 million, which began in 2009-2010.

Ms. Barrados identified some of the challenges currently facing the PSC, chief of which is the high interest in public service jobs. Given the current economic situation, she expects the level of interest in careers in the public service to increase at the same time that the number of federal job opportunities will be decreasing as Budget 2010 is implemented. With operating budget constraints, there could be fewer opportunities in the public service and therefore the need for vigilance and commitment to maintaining fair and transparent staffing will be even greater.

Some senators were interested in the Public Service Resourcing System. Ms. Barrados explained that this system has the capacity to maintain an electronic trail for the entire job application process for externally advertised federal public service positions. Mr. Charlebois confirmed that the PSC has spent around \$61 million to date on this system. The Treasury Board Secretariat has contributed funding for the development and operation of the system, but with that funding coming to an end in April 2011, the PSC is faced with having to continue to operate and develop the system. Ms. Barrados stated that the annual operating cost for the Public Service Resourcing System is about \$5 million. With the funding from the Secretariat coming to an end, PSC has been meeting with deputy ministers, who have stated that they are prepared to pay for the system. The PSC estimates that it would cost a large department around \$1 million a year to have the PSC maintain the system.

Some senators were concerned about the use of consultants and casual employees by the federal public service. There is an ongoing worry that overly prescribing to the use of these

types of employees can undermine the ability of the PSC to maintain a fair and transparent public service that is free from bureaucratic patronage. With respect to consultants, Ms. Barrados stated that consultants can be very useful when specialized, one-time advice is needed by federal organizations. She stated it would be inappropriate if people were using consultants to work around security, language and due process requirements. She expressed similar worries about how temporary help, or casual employees, were used by federal organizations. Ms. Barrados noted that:

There is too much of a tendency to come in as a casual, which is 90 days and for which there is no merit criteria or process. You come in as a casual because of people you know. You get to know the system, and then you have a competition for a shorter term, not a permanent hire, where again you do not have the same kind of requirements. Terms of six months less a day do not have national area of selection. By that time, you get to know everyone and you know the job. Then there is a big process, and, guess what, the person who has been working there for all that time and who knows everyone and knows the job wins the job.

She did, however, highlight that there are times when hiring temporary employees is justified. The committee hopes that a balance can be found between hiring temporary employees and maintaining a fair and transparent public service.

C. The Community Futures Program

The Community Futures Program was authorized in 1985 as part of the Canadian Jobs Strategy. The national Community Futures Program is currently administered by five regional development agencies: the Atlantic Canada Opportunities Agency (ACOA), Canada Economic Development for Québec Regions (CED-Q), Western Economic Diversification Canada (WED), the Federal Economic Development Agency for Southern Ontario; and the Federal Economic Development Initiative for Northern Ontario (FedNor) under Industry Canada (IC).

The national program's aim is to support local rural communities and small and medium-sized enterprises in meeting their economic needs, to help rural communities to develop and implement long-term community strategic plans leading to the sustainable development of their

local economies, and to provide resources to local Community Futures organizations (CFs) to build community capacity to adapt to and manage change.

Table 2 includes the funding for each of the regional development agencies for the Community Futures Program in the *Main Estimates 2010-2011* and the total received by each agency in 2009-2010:

Table 2: Federal Funding to the Community Futures Program

Regional Development Agency	2010-2011	2009-2010
Atlantic Canada Opportunities Agency (ACOA)	10,962,000	13,052,000
Canada Economic Development for Québec Regions (CED-Q)	32,300,000	32,000,000
Western Economic Diversification Canada (WED)	23,653,993	...
Federal Economic Development Agency for Southern Ontario	9,571,800	...
Federal Economic Development Initiative for Northern Ontario (under Industry Canada)(FedNor)	8,488,200	21,760,000
Total	84,975,993	66,812,000

Source: *Main Estimates 2010-2011*.

The committee held a hearing on 14 April 2010 with representatives from each of the regional development agencies to discuss the Community Futures program. Representing WED was Daniel Watson, Deputy Minister. Representing the Federal Economic Development Agency for Southern Ontario was Clair Gartley, Vice-President, Business Innovation and Community Development. Representing Industry Canada, which has responsibility for FedNor, was France Pégeot, Assistant Deputy Minister, Regional Operations and Carmen DeMarco, Manager, Program Delivery Northeastern Ontario. The CED-Q was represented by Manon Brassard, Vice-President, Operations, and Rita Tremblay, Vice-President, Policy and Planning. Finally, Robert Smith, Director General, Community Development and Kent Estabrooks, Director General, Finance and Administration represented the ACOA.

The committee learned that there are 273 Community Futures organizations (CFO) across the country. Each of these organizations is a non-profit, local development organization in non-metropolitan areas run by volunteer boards of directors with professional staff. The CFOs are linked by a network of provincial, regional and national CFO associations. According to Mr. Watson from WED, CFOs “offer strategic community planning and economic development,

business services, access to capital, and support for community-based projects.” Mr. Watson stated that

Over the last 11 years, CFOs made 60,000 investments worth over \$2.3 billion to small- and medium-sized enterprises that have difficulty accessing traditional sources of capital. An additional \$4.3 billion, mainly from the private sector, was leveraged, maintaining an estimated 260,000 full-time jobs.

Some senators were interested to hear from Mr. Smith from ACOA that approximately 95% of the funds authorized by Parliament in the Main Estimates go towards administration costs. Ms. Brassard from CED-Q stated that the funding received from Parliament goes to pay the employees who administer the Community Futures loans and to pay for the activities of the various CFOs that oversee the loans. Mr. Watson from WED clarified that the funding is for all of the CFOs' operating costs, including travel and rent. Mr. Estabrooks informed the committee that the remainder of the funds received from Parliament are for investment funds.

Representatives from the regional development agencies clarified for the committee that there are two separate pools of funding: an operating pool and a loan pool. Mr. Gartley from the Federal Economic Development Agency for Southern Ontario stated that the operating pool comes from funding authorized each year through the Main Estimates. He continued by stating that when the Community Futures Program was established, \$1.5 million in capital funding was made available to each CFO and this is what started the loan pool. The two pools have been maintained separately since the establishment of the Community Futures Program.

D. Auditor General

The Auditor General is an Officer of Parliament who audits federal departments and agencies, most Crown corporations, many other federal organizations and Territories, and reports publicly to the House of Commons on matters that the Auditor General believes should be brought to its attention. The Auditor General's powers and responsibilities are set forth in the *Auditor General Act*. The Office of the Auditor General (OAG) audits federal government operations and provides Parliament with independent information, advice, and assurance regarding the federal government's stewardship of public funds.

Sheila Fraser, Auditor General of Canada, appeared before the committee on 21 April 2010 to discuss the OAG's Main Estimates and latest audit reports. Ms. Fraser was accompanied by Assistant Auditors General Sylvain Ricard, Nancy Cheng and Ronald Campbell.

The Main Estimates authorize \$85 million for the OAG in 2010-2011, up from \$82 million in the 2009-2010 Main Estimates. The Office currently has a staff of 635 people in offices across the country. The OAG devotes a little more than half of its work to financial audits. The remainder of its work is with performance audits. The Office completes about 25 performance audits each year.

The 2010 Spring Report of the Auditor General focused on the following topics:

- Aging Information Technology Systems;
- Modernizing Human Resource Management;
- Rehabilitating the Parliament Buildings;
- Sustaining Development in the Northwest Territories;
- Scientific Research—Agriculture and Agri-Food Canada;
- Special Examinations of Crown Corporations—2009; and
- Electronic Health Records in Canada—An Overview of Federal and Provincial Audit Reports.

Committee members discussed these topics and others with Ms. Fraser.

In particular, some senators were interested in the renovation of the parliamentary precinct. The OAG's only recommendation with respect to the rehabilitation of the Parliament Buildings was that "Public Works and Government Services Canada (PWGSC), in cooperation with and with the support of the speakers of the Senate and the House of Commons ... should develop and propose mechanisms to ensure that responsibility and accountability for the Parliament buildings rest with the Senate and the House of Commons." Some senators noted that there could be a perceived conflict of interest if the Senate and the House of Commons requested costly renovations for the structures that house their offices. Ms. Fraser stated that there are international models that can be applied to Canada's situation. She also noted that there were no objections by PWGSC to working with the Senate and the House of Commons to negotiate a solution to the challenges faced in maintaining the parliamentary precinct.

Some senators also focused on the OAG's overview of federal and provincial audits of electronic health networks. The OAG and six provincial audit offices carried out separate,

concurrent audits of the development and implementation of electronic health records. Electronic health records are expected to reduce costs and improve the quality of care. However, this pan-Canadian initiative involves significant investments and challenges. In an earlier audit, the OAG concluded that Canada Health Infoway, the federal corporation leading the national development of electronic health records, is performing well.

When asked about the potential effectiveness of electronic health records, Ms. Fraser noted that

They will eliminate many of the problems caused by paper records, things like adverse drug reactions because people do not know if someone has gone to two or three doctors and received different medications, or the pharmacy is not aware that they have the prescription somewhere else. There is also duplicate testing, every time you go to a doctor, they will order all the same tests. If it is all in one record, hopefully some of that will be eliminated.

Some senators were interested in whether Canada Health Infoway and the provincial organizations are respecting the privacy of Canadians, Ms. Fraser noted that the OAG ensured that all of the organizations audited were respecting provincial and federal privacy legislation in the development of electronic health networks.

E. Canada Post

Canada Post Corporation is one of the largest federal Crown corporations and one of the largest employers in Canada, with about 60,000 full- and part-time employees (its subsidiaries employ about another 12,000 people), most of whom are unionized. Canada Post has been a Crown corporation since 1981. It reports to Parliament through the Minister of Transport, Infrastructure and Communities.

Moya Greene, President and Chief Executive Officer of Canada Post Corporation, appeared before the committee on 27 April 2010 to discuss Canada Post's funding and other issues related to Canada Post's mandate.¹

¹ On 27 May 2010, Ms. Greene was appointed Chief Executive designate of the United Kingdom's Royal Mail.

According to its 2009 Annual Report, which was tabled in Parliament on 26 April 2010, Canada Post reported a profit in 2009 for the 15th consecutive year. Canada Post recorded consolidated net income of \$281 million on revenue of \$7.3 billion. The committee was advised by Ms. Greene that the profit in 2009 does not truly reflect the underlying weakness in Canada Post's operating performance and the financial challenges ahead. If it were not for stringent cost containment measures that resulted in a reduction of \$540 million of planned costs by the Canada Post segment, as well as an unplanned non-cash reduction of \$271 million in employee future benefits expenses, the company would have reported a loss in 2009. Canada Post, like many other businesses, faced tough economic times in 2009. Volumes and revenues in all of Canada Post's lines of business, as well as its largest subsidiary, Purolator Courier, fell sharply. Consolidated revenue declined by \$421 million from 2008 levels.

Some senators were concerned about the services provided by Canada Post to rural areas of the country. Ms. Greene informed the committee that

There are 4,000 offices in rural Canada, 4,000 points of service, and the vast majority of Canadians living in rural Canada have access to postal services in a reasonably short distance. We try to preserve delivery as it has been traditionally done.

The government imposed a moratorium on the closing of rural post offices in 1994. Ms. Greene told the committee that Canada Post respects this moratorium; however, she also stated that Canada Post needs enough flexibility to deal with realities that arise.

Members of the committee were also interested in learning more about Canada Post's plans for revenue generation and diversification. Ms. Greene told senators that there are two areas in particular that Canada Post is looking at developing: electronic communication for transaction mail and online marketing offers for direct marketing mail.

Ms. Greene also noted that Canada Post needs to diversify the revenue stream and perhaps evolve to be in wholly different businesses than it is in today. She stated that other postal administrations, such as New Zealand, have made a success out of banking services. Canada Post already has over \$1 billion of money order business. Ms. Greene stated that

For many small businesses in Northern Canada that money order business operates as a bank for them. We do a lot of verification for credit card customers to ensure that the people showing up are the people who should get the card. We think this trust category of services can move in the future, as many postal administrations have done, into a more traditional and generalized banking offer.

She noted that Canada Post is considering the possibility of developing this side of business.

Ms. Greene also commented on one of the challenges that currently face Canada Post. Letter carriers currently sort their route by hand, the same way they did 100 years ago. The equipment and technology to automatically sort mail has been available for 20 years; however, Canada Post has been so slow to adapt to this new technology that it is “using equipment that is in the U.S. postal museum.”

Some senators were interested in Part 15 of the 2010-2011 Budget Implementation Bill, C-9, that would modify the exclusive privilege of Canada Post in order to permit letter exporters, or remailers, to collect letters in Canada for transmittal and delivery outside of Canada. Ms. Greene stated,

I wish to make it clear that the bill does not take away the exclusive privilege... It affects a tiny subsection of the mail, and I believe that we can compete vigorously and successfully for that subsection. Of the many challenges that face Canada Post, I do not consider remailers to be anywhere near the top 10 list.

The committee will examine this issue further when it considers Bill C-9 at future meetings.

F. Atomic Energy of Canada Limited

Atomic Energy of Canada Limited (AECL) is a federal Crown corporation specializing in nuclear science and energy. Although AECL's primary business focus is the development, sale and servicing of CANDU reactors, the production of medical isotopes is an important secondary commercial business. Today, AECL supplies nuclear technology and services to electric power companies around the world. It has about 4,800 employees who work in the entire spectrum of nuclear services: research and development support, construction management, design and

engineering, specialized technology, waste management and decommissioning in support of CANDU nuclear reactors.

In Canada, there are 20 CANDU reactors that produce 16% of the country's electricity needs: 54% of the electricity in Ontario, 25% in New Brunswick and 3% in Quebec. In addition, nine CANDU reactors have been sold and installed in Korea, Romania, Argentina and China.

Hugh MacDiarmid, President and Chief Executive Officer appeared before the committee on 4 May 2010 to discuss AECL's Main Estimates. He was accompanied by Kent Harris, Senior Vice-President and Chief Financial Officer; and William Pilkington, Senior Vice-President and Chief Nuclear Officer.

Mr. MacDiarmid provided the committee with an update on the repairs of the National Research Universal (NRU) reactor, which is the principal Canadian producer of medical isotopes. The NRU reactor has been out of service since May 2009. He stated that the NRU reactor will resume isotope production by the end of July 2010. However, he also noted that this "schedule does have built-in prudent contingency that reflects the difficulty inherent in these final repair sequences."

Some senators were also interested in the progress of the refurbishment project at the Point Lepreau reactor in New Brunswick. The \$1.4 billion-refurbishment of Point Lepreau began in the spring of 2008, with the reactor originally scheduled to be back up and running by October 2009. The initial estimate on the refurbishment was \$1.4 billion; media reports have stated that there is currently a \$475 million cost overrun, and this does not include the costs to New Brunswick in purchasing replacement power. Mr MacDiarmid stated that the refurbishment project "unfolded in a way that has made it very clear that [AECL] underestimated the technical challenge and overestimated its capabilities to deliver against the schedule and costs that were negotiated in the original contract." He noted that the contract was negotiated in a relatively compressed time frame. Mr. MacDiarmid noted that any predictions on the date of completion of the project beyond October 2010 would be speculative.

Some senators noted that in the last two years, not including this year, AECL has received advancements of \$100 million and then \$150 million through Treasury Board Vote 5 because

there were extraordinary, unforeseen situations and it could not wait for Supplementary Estimates. Mr. Harris told the committee that AECL does not have the same ability as a traditional company to access funds. In addition, AECL does not have the authority to borrow and therefore has no other option but Treasury Board Vote 5 to access funds to meet unexpected expenditures. According to Mr. Harris, AECL is currently in discussions with Natural Resources Canada to see how it can avoid using Treasury Board Vote 5 in the future.

Some senators were interested in the government's plans to restructure AECL's operations. In Budget 2009, the government stated that it would review AECL's structure to ensure that it is appropriate in a changing marketplace. The review would include consideration of options, including private sector participation in the commercial operations of the corporation, in order to position Canada's nuclear industry to take maximum advantage of future opportunities at home and abroad.

In May 2009, the government announced that AECL would be split into two business units. The research unit, which includes the Chalk River Laboratory, will remain under the control of the government. AECL's commercial business, which designs and sells the CANDU nuclear reactors that are used to generate electricity, would be sold.

According to Budget 2010, the government initiated a restructuring process with respect to AECL to attract new investment and expertise, position the corporation for success in a changing global marketplace and create new opportunities for Canada's nuclear industry. Investors were invited to submit proposals for AECL's commercial reactor division in December 2009. The Minister of Natural Resources is scheduled to review these proposals, and assess how AECL could best be restructured to meet the government's objectives.

Part 18 of the 2010-2011 Budget Implementation Bill, C-9 would authorize a number of measures for the reorganization and divestiture of all or any part of AECL business. In addition, with the approval of the Governor in Council, the Minister of Natural Resources could: dispose of some or all of the shares of AECL; change the object or purpose of AECL; or amalgamate or dissolve AECL. The Minister of Natural Resources, with the approval of the Governor in Council, could also create a new corporation or entity; acquire the shares of a corporation or entity, or dispose of shares of a corporation or entity, with ownership of the shares in the new

corporation, or of the acquired shares, in the name of the Crown. The committee will examine this issue when it considers Bill C-9 at future meetings.

G. Canadian Broadcasting Corporation

The Canadian Broadcasting Corporation (CBC) is Canada's national public broadcaster and one of this country's largest cultural institutions. The CBC delivers a comprehensive range of radio, television, Internet, and satellite-based services. The CBC's mandate is set out in the 1991 *Broadcasting Act* and states that "the Canadian Broadcasting Corporation, as the national public broadcaster, should provide radio and television services incorporating a wide range of programming that informs, enlightens and entertains." The CBC reports annually to Parliament through the Minister of Canadian Heritage.

The CBC operates on a hybrid funding model. In the 2008–2009 fiscal year, corporate revenues totalled \$1.8 billion. Of that amount, \$1.1 billion came from parliamentary appropriations. In addition, \$356 million came from advertising and program sales. Revenue from specialty services was \$149 million in 2008–2009. Table 3 details the funding to the CBC from 2004–2005 to 2008–2009.

Table 3: CBC Revenues (millions of dollars), 2004–2005 to 2008–2009

Revenues	2004-2005	2005-2006	2006-2007	2007-2008	2008-2009
Parliamentary appropriations	877	946	914	900	1,070
Non-recurring funding	60	60	60	60	...
Advertising and program sales	322	315	329	317	356
Other income	87	84	80	99	107
Revenues from subscriptions to specialty services	138	144	150	151	149
Amortisation of deferred capital funding (<i>This item has no impact on current funding</i>)	117	118	93	102	111
TOTAL	\$1,484	\$1,528	\$1,626	\$1,629	\$1,793

Source: CBC/Radio-Canada annual reports, various years.

Parliamentary appropriations for the 2009-2010 fiscal year amounted to \$1,140 million (\$1,053 million in the Main Estimates, \$60 million in Supplementary Estimates, \$27 million in compensation adjustments). The *Main Estimates 2010-2011* include \$1,091 million for the CBC.

The committee heard from Hubert Lacroix, President and Chief Executive Officer of the CBC on 12 May 2010 on the topic of the CBC's Main Estimates and other matters.

Mr. Lacroix explained to the committee the CBC's disappointment with the Canadian Radio-television and Telecommunications Commission's (CRTC) April 2010 decision concerning value-for-signal, which allowed private broadcasters to negotiate with cable and satellite companies for fees for their signals, just like the specialty channels. The CRTC's decision denied the CBC the same right. Mr. Lacroix discussed the CBC's broken business model as it relates to the CRTC's decision. He stated that

Specialty channels get subscription revenue, so if you are watching TSN tonight and you are watching the other hockey game, you will have to pay to get TSN in your home. If you are watching Discovery Channel, any other specialty channel, you actually pay a fee, and the broadcaster also gets ad revenues from that channel. We do not have the benefit of that subscription fee. On your cable bill, not a cent goes to us for la Première Chaîne de Radio-Canada, for the CTV network or for our main television channel. That is what is broken, and the CRTC recognized that. [The CRTC] offered the private broadcasters a solution and said, you, CBC/Radio-Canada, cannot be part of this solution. The justification for that was in this negotiation for the value of the signal, they will allow the private broadcasters to pull their signal, like they do in the United States, if the private broadcaster and the cable company, let us say, do not agree on how much that particular channel is worth.

The deterioration of advertising revenues in the current economic situation has contributed to the frustration of Mr. Lacroix regarding the CRTC's decision. Given the financial troubles facing the CBC in the past few years, advertising revenues are critical to allow the CBC to fulfill its mandate.

The senators were interested in this and other matters, including regional representation, other federal funding related challenges, and the methods used by the CBC to engage and select polling firms. The committee requested more information from the CBC regarding these issues and it may wish to further study and report on the CBC at a later date.

CONCLUDING COMMENTS

These and other matters, including the implementation of several Budget 2009 initiatives, were discussed during the committee's examination of the *2010-2011 Main Estimates* to May 2010. In the coming months the committee intends to continue its review of the Estimates in order to more fully examine the government's spending plans for the 2010-2011 fiscal year and to report on this work at a future date.

SENATE



SÉNAT

CANADA

**DEUXIÈME RAPPORT INTÉRIMAIRE SUR
LE BUDGET DES DÉPENSES 2010-2011**

**Comité sénatorial permanent des
finances nationales**

QUATRIÈME RAPPORT

Président

L'honorable Joseph A. Day

Vice-président

L'honorable Irving R. Gerstein

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION.....	1
AUDIENCES CONSACRÉES AU BUDGET DES DÉPENSES 2010-2011.....	1
A. TRANSFERTS AUX PROVINCES.....	2
B. COMMISSION DE LA FONCTION PUBLIQUE	4
C. PROGRAMME DE DÉVELOPPEMENT DES COLLECTIVITÉS.....	6
D. VÉRIFICATEUR GÉNÉRAL	9
E. POSTES CANADA	11
F. ÉNERGIE ATOMIQUE DU CANADA LIMITÉE	13
G. SOCIÉTÉ RADIO-CANADA	16
CONCLUSION	18

DEUXIÈME RAPPORT INTÉrimAIRE SUR LE BUDGET DES DÉPENSES 2010-2011

INTRODUCTION

Conformément aux usages du comité, plusieurs dates de séance ont été réservées à l'examen du *Budget principal des dépenses 2010-2011*. L'étude initiale a débuté le 23 mars 2010. Le comité a alors entendu le président du Conseil du Trésor, l'honorable Stockwell Day, dont le témoignage a porté sur ce budget principal des dépenses.

Le comité a également recueilli le témoignage des fonctionnaires suivants du Secrétariat du Conseil du Trésor : M. Alister Smith, secrétaire adjoint du Secteur de la gestion des dépenses, qui était accompagné de M. Brian Pagan, directeur exécutif de la Division des opérations et prévisions de dépenses, au Secteur de la gestion des dépenses. Après avoir présenté leur exposé, les fonctionnaires ont répondu aux premières demandes de renseignements du comité au sujet des dépenses prévues par le gouvernement pour le nouvel exercice financier et ils ont également présenté ultérieurement des réponses écrites. Les détails du projet de loi de crédits provisoires ont été soumis à l'examen du comité avant la fin de mars 2010, et un rapport intérimaire (le troisième rapport du comité) a été présenté au Sénat le 25 mars 2010. Depuis cette date, le comité poursuit l'étude du *Budget des dépenses 2010-2011*.

Dressé bien avant le début de l'exercice, le budget principal n'englobe pas d'ordinaire les initiatives annoncées dans le budget du ministre des Finances. Y figurent cependant toutes les mesures annoncées dans les budgets et les mises à jour financières antérieurs. Quant aux mesures du budget de 2010, elles figureront dans les budgets supplémentaires : le Budget supplémentaire des dépenses (A) a été déposé le 25 mai 2010 et il y aura probablement d'autres budgets supplémentaires en octobre 2010 et en février 2011.

AUDIENCES CONSACRÉES AU BUDGET DES DÉPENSES 2010-2011

Le comité a consacré 12 séances au *Budget principal des dépenses 2010-2011*. Il souhaite, dans le présent rapport intérimaire, attirer l'attention sur les thèmes suivants :

1. Transferts aux provinces
2. Commission de la fonction publique
3. Programme de développement des collectivités

4. Vérificateur général
5. Postes Canada
6. EACL
7. SRC

A. Transferts aux Provinces

La péréquation est un programme de transfert fédéral conçu pour aplanir les différences de capacité fiscale entre les provinces. En procurant aux provinces moins prospères une compensation pour la faiblesse relative de leurs assiettes fiscales ou de leurs ressources naturelles, la péréquation contribue à faire en sorte que tous les Canadiens aient accès à des niveaux de services publics sensiblement comparables à des taux d'imposition sensiblement comparables, peu importe où ils vivent au Canada.

Le programme de péréquation est entièrement financé sur les revenus généraux du gouvernement fédéral. L'objectif du programme de péréquation a été consacré par la Loi constitutionnelle de 1982. Les paiements de péréquation sont inconditionnels : les provinces qui les reçoivent peuvent dépenser les fonds conformément à leurs propres priorités.

En décembre 2006, le Comité sénatorial permanent des finances nationales a publié un rapport sur le programme de péréquation, *L'équilibre fiscal horizontal : Vers une démarche fondée sur des principes*. Il a conclu que ce programme devait obéir à un ensemble clair de principes qui apporterait plus de transparence et de responsabilisation aux accords fiscaux et susciterait un meilleur climat de coopération dans les relations intergouvernementales.

Le mécanisme utilisé pour établir la valeur totale du programme de péréquation, ainsi que le montant que reçoivent les provinces admissibles, a changé souvent ces dernières années. La dernière série de réformes a été introduite par le budget de 2009, et elle se fondait sur les recommandations du Rapport O'Brien. Plus précisément, le budget de 2009 affirmait que la péréquation croîtrait au même rythme que l'économie. Cette disposition assurerait un minimum pour protéger les provinces contre les réductions globales de la péréquation. L'augmentation des paiements devait correspondre à la moyenne mobile sur trois ans de la croissance du produit intérieur brut (PIB) nominal, ce qui contribuerait à assurer leur stabilité et leur prévisibilité pour les deux ordres de gouvernement tout en permettant de tenir compte de l'évolution de la conjoncture économique.

Le 30 mars 2010, les fonctionnaires suivants du ministère des Finances ont comparu devant le comité pour parler des transferts aux provinces et d'autres questions de finances : Nipun Vats, chef principal à la Division des relations fédérales-provinciales, Direction des relations fédérales-provinciales et de la politique sociale; Tom McGirr, chef à la Division des relations fédérales-provinciales, Péréquation et élaboration des politiques, Direction des relations fédérales-provinciales et de la politique sociale; Gérard Lalonde, directeur de la Division de la législation de l'impôt, Direction de la politique de l'impôt; Miodrag Jovanovic, chef principal à la Division de l'impôt des particuliers, Direction de la politique de l'impôt.

Le comité a signalé, dans son étude préliminaire du *Budget principal des dépenses 2010-2011*, qu'un montant de 14,4 milliards de dollars doit être affecté à la péréquation en 2010-2011, en recul de 1,7 milliard de dollars, soit 10,7 %, par rapport au montant qui figure dans le Budget principal de l'année précédente. Certains sénateurs craignaient que cette baisse ne semble aller à l'encontre de la disposition gouvernementale sur la croissance des paiements de péréquation.

M. Vats a expliqué :

Les montants inscrits dans le Budget principal des dépenses doivent être fondés sur les lois en vigueur au moment du dépôt. Lorsque le Budget principal des dépenses 2009-2010 a été déposé, le 12 février 2009, les changements au programme de la péréquation annoncés par le ministre des Finances [dans le budget de 2009] n'avaient pas encore été approuvés par le Parlement. [...] Pour l'exercice 2009-2010, le Budget principal des dépenses a donc fait état de paiements de péréquation de 16,1 milliards de dollars plutôt que de 14,2 milliards de dollars comme annoncés par le ministre des Finances en novembre 2008. Le Budget supplémentaire des dépenses (A) de 2009-2010 [...] faisait apparaître une réduction de ces paiements par rapport aux montants figurant dans le Budget principal des dépenses de 2009-2010.

M. Vats a poursuivi en expliquant que le budget principal des dépenses présentait une comparaison, comme c'est l'usage, entre ses propres chiffres et ceux qui apparaissent dans le *Budget principal des dépenses 2009-2010*. Celle-ci semble faire apparaître une réduction d'un

exercice à l'autre des paiements de péréquation. Ce n'est pas le cas. Le tableau 1 présente les montants affectés au programme de péréquation au cours des cinq dernières années.

**Tableau 1 – Droits à péréquation, par province (2006–2007 à 2010–2011)
(en millions de dollars)**

Année	Terre-Neuve-et-Labrador	Île-du-Prince-Édouard	Nouv.-Écosse	Nouveau-Brunswick	Québec	Ontario	Manitoba	Colombie-Britannique	Saskatchewan	Alberta	Total
2006–2007	687	291	1 386	1 451	5 539		1 709	459	13		11 535
2007–2008	477	294	1 465	1 477	7 160		1 826		226		12 925
2008–2009		322	1 465	1 584	8 028		2 063				13 462
2009–2010		340	1 391	1 689	8 355	347	2 063				14 185
2010–2011		330	1 110	1 581	8 552	972	1 826				14 371

Source : Bibliothèque du Parlement. À partir des données du ministère des Finances du Canada, <http://www.fin.gc.ca/fedprov/eqp-fra.asp>.

Des sénateurs se sont intéressés aux effets que la partie 6 du projet de loi C-9, projet de loi d'exécution du budget de 2010-2011, aurait sur les paiements de péréquation. La partie 6 tend à bonifier le programme de péréquation de 525 millions de dollars pour l'exercice 2010-2011. Selon le ministère des Finances, les paiements additionnels proposés sont associés au paiement de protection sur les transferts totaux. Cette mesure ponctuelle est conçue pour faire en sorte qu'aucune province ne reçoive moins en 2010-2011 qu'elle n'a obtenu en 2009-2010 grâce aux programmes combinés de la péréquation, du Transfert canadien en matière de santé et du Transfert canadien en matière de programmes sociaux. M. Vats a dit au comité que le gouvernement avait l'intention d'offrir ce paiement de protection unique pour tenir compte du ralentissement économique auquel l'économie canadienne doit s'adapter.

B. Commission de la fonction publique

La Commission de la fonction publique (CFP) est un organisme indépendant, mandaté par le Parlement et chargé de s'assurer que la fonction publique est compétente, impartiale, représentative de la population canadienne et capable de servir les Canadiens avec intégrité, dans la langue officielle de leur choix.

La Commission élabore des politiques et des lignes directrices à l'intention des gestionnaires de la fonction publique qui exercent des pouvoirs délégués de dotation et tient ceux-ci responsables de leurs décisions en matière de dotation. Pour remplir ce rôle, elle procède à des

vérifications et à des enquêtes afin de confirmer l'efficacité du système de dotation et d'y apporter des améliorations. En tant qu'organisme indépendant, elle rend compte de ses résultats au Parlement.

La présidente de la CFP, Maria Barrados, Donald Lemaire, vice-président principal aux politiques, et Richard Charlebois, vice-président à la Direction générale de la gestion ministérielle, ont comparu devant le comité le 13 avril 2010 pour parler, entre autres questions, du Budget principal des dépenses de la Commission pour l'exercice 2010-2011.

M^{me} Barrados a informé le comité que le *Budget principal des dépenses 2010-2011* autorise la CFP à dépenser 99 millions de dollars, contre 91,8 millions de dollars en 2009-2010. Cette augmentation est principalement attribuable au financement approuvé du système de recrutement électronique, le Système de ressourcement de la fonction publique. Le montant de 6,8 millions de dollars destiné au système de recrutement est limité à l'exercice financier en cours. Le témoin a également expliqué que la CFP a participé à l'examen horizontal stratégique des ressources humaines et que, par suite de cet examen, elle a subi une réduction permanente de 4,6 millions de dollars qui a commencé en 2009-2010.

M^{me} Barrados a décrit certains des défis que la CFP doit relever, dont le principal est le vif intérêt que revêtent les emplois dans la fonction publique. Dans la conjoncture actuelle, elle prévoit que l'intérêt pour ces emplois augmentera au même rythme que le nombre d'ouvertures dans la fonction publique fédérale diminuera, au fur à mesure que le budget de 2010 sera appliqué. Compte tenu des contraintes budgétaires, il pourrait y avoir moins de débouchés dans la fonction publique et il faudra encore plus de vigilance et d'engagement pour s'assurer que les processus de dotation sont justes et transparents.

Des sénateurs se sont intéressés au Système de ressourcement de la fonction publique. Mme Barrados a expliqué que ce système est doté de la capacité de suivre électroniquement la totalité du processus de demande d'emploi pour les postes dans la fonction publique qui sont annoncés à l'extérieur. M. Charlebois a confirmé que la CFP avait consacré 61 millions de dollars à ce système jusqu'à maintenant. Le Secrétariat du Conseil du Trésor a participé au financement du développement et de l'exploitation du système, mais cet apport de fonds se terminant en avril 2011, la CFP doit trouver le moyen de continuer à exploiter et à développer le

système. Selon M^{me} Barrados, les frais annuels d'exploitation du Système de ressourcement de la fonction publique s'élèvent à environ 5 millions de dollars. Comme les fonds du Secrétariat vont se tarir, la CFP a rencontré des sous-ministres, qui se sont dits prêts à payer le système. Elle estime qu'il en coûterait à un grand ministère quelque 1 million de dollars par année pour qu'elle continue d'offrir le système.

Des sénateurs se sont inquiétés du recours aux consultants et aux occasionnels dans la fonction publique fédérale. On craint qu'un recours excessif à ces types d'employés ne sape la capacité de la CFP de préserver une fonction publique juste et transparente qui soit libre de favoritisme bureaucratique. Quant aux consultants, M^{me} Barrados a affirmé qu'ils pouvaient être très utiles lorsque des organisations fédérales ont besoin de conseils spécialisés ponctuels. Selon elle, il serait inacceptable que le recours aux consultants serve à contourner les exigences en matière de sécurité, de langues et d'application régulière de la loi. Elle a exprimé des inquiétudes du même ordre au sujet de l'utilisation, par les organisations fédérales, d'employés temporaires ou occasionnels. Elle a fait observer :

On tend beaucoup trop à entrer à titre d'occasionnel pour une période de 90 jours, et alors il n'y a pas de critères de mérite ni de processus. On entre à titre d'occasionnel parce qu'on connaît des gens. On finit par connaître le système, puis on s'informe des concours pour des postes temporaires, pas permanents, où les exigences ne sont toujours pas les mêmes. Les affectations de six mois moins un jour ne comptent pas de zone nationale de sélection. D'ici la fin de l'affectation, on finit par connaître tout le monde et connaître le travail. Arrive enfin le processus. La suite se devine facilement : la personne qui a occupé le poste tout ce temps, qui connaît tout le monde, obtient le poste.

Le témoin a néanmoins insisté sur le fait qu'il arrivait que l'embauche d'employés temporaires se justifie. Le comité souhaite qu'on arrive à concilier l'embauche d'employés temporaire et le maintien d'une fonction publique juste et transparente.

C. Programme de développement des collectivités

Le Programme de développement des collectivités a été autorisé en 1985 dans le cadre de la Planification de l'emploi. Le Programme national de développement des collectivités est actuellement administré par cinq organismes de développement régional : Agence de promotion

économique du Canada atlantique (APECA), Diversification de l'économie de l'Ouest (DEO), Développement économique Canada pour les régions du Québec (ADECRCQ), Agence fédérale de développement économique pour le Sud de l'Ontario et Initiative fédérale de développement économique pour le Nord de l'Ontario (FedNor), relevant d'Industrie Canada (IC).

Le programme national vise à aider les petites et moyennes entreprises (PME) locales des collectivités rurales à répondre à leurs besoins économiques, à aider les collectivités rurales à élaborer et mettre en œuvre des plans stratégiques communautaires en vue du développement durable de leur économie locale et à fournir des ressources aux sociétés de développement des collectivités (SADC) pour mettre en valeur leur potentiel communautaire d'adaptation au changement et de gestion du changement.

Le tableau 2 indique les fonds attribués à chaque organisme de développement régional pour le Programme de développement des collectivités dans le *Budget principal des dépenses 2010-2011* et le total reçu par chacun en 2009-2010 :

Tableau 2 : Fonds fédéraux destinés au Programme de développement des collectivités

Organisme de développement régional	2010-2011	2009-2010
Agence de promotion économique du Canada atlantique (APECA)	10 962 000	13 052 000
Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec (ADECRCQ)	32 300 000	32 000 000
Diversification de l'économie de l'Ouest canadien (DEO)	23 653 993	...
Agence fédérale de développement économique pour le Sud de l'Ontario	9 571 800	...
Initiative fédérale de développement économique pour le Nord de l'Ontario (relevant d'Industrie Canada) (FedNor)	8 488 200	21 760 000
Total	84 975 993	66 812 000

Source : *Budget principal des dépenses 2010-2011*.

À sa séance du 14 avril 2010, le comité a accueilli des représentants de chacun des organismes de développement régional pour discuter du Programme de développement des collectivités. Daniel Watson, sous-ministre, représentait DEO. Clair Gartley, vice-président aux Innovations commerciales et au développement communautaire, représentait l'Agence fédérale de développement économique pour le Sud de l'Ontario. Les représentantes d'Industrie Canada,

responsable de FedNor, étaient France Pégeot, sous-ministre adjointe aux Opérations régionales, et Carmen DeMarco, gestionnaire pour la Région Nord-Est de l'Ontario, Réalisation de programmes. L'ADECROQ était représenté par Manon Brassard, vice-présidente aux opérations, et Rita Tremblay, vice-présidente aux politiques et à la planification. Enfin, Robert Smith, directeur général du Développement communautaire, et Kent Estabrooks, directeur général des Finances et de l'administration, représentaient l'APECA.

Le comité a appris qu'il y avait au Canada 273 sociétés d'aide au développement des collectivités (SADC). Chacune d'elle est une organisation sans but lucratif de développement local implantée en dehors des grands centres et dirigée par un conseil d'administration composé de bénévoles, épaulé par un personnel professionnel. Les SADC sont reliées par un réseau national de SADC comptant des antennes provinciales et régionales. Selon M. Watson, de DEO, les SADC « offrent [...] une planification et un développement économique stratégiques au niveau communautaire, des services aux entreprises, l'accès au financement et un soutien pour les projets communautaires ». Le même témoin a déclaré :

Au cours des 11 dernières années, les SADC ont réalisé 60 000 investissements totalisant plus de 2,3 milliards de dollars dans des PME qui ont de la difficulté à avoir accès aux sources traditionnelles de capital. Un montant additionnel de 4,3 milliards de dollars, provenant principalement du secteur privé, a permis de créer ou de conserver quelque 260 000 emplois à temps plein.

Certains sénateurs ont été intéressés d'apprendre de M. Smith, de l'APECA, qu'environ 95 p. 100 des fonds autorisés par le Parlement dans le Budget principal des dépenses, étaient consacrés aux frais d'administration. M^{me} Brassard, de l'ADECROQ, a signalé que les fonds reçus du Parlement servaient à payer les employés qui administrent les prêts du Programme de développement des collectivités et les activités des diverses SADC qui surveillent les prêts. M. Watson, de DEO, a précisé que les fonds servaient à assumer tous les frais de fonctionnement des SADC, y compris les déplacements et les loyers. M. Estabrooks a fait savoir au comité que le reste des fonds reçus du Parlement allait dans des fonds d'investissement.

Les représentants des organismes de développement régional ont précisé qu'il y avait deux postes distincts de financement, l'un pour le fonctionnement et l'autre pour les prêts. M. Gartley,

de l'Agence fédérale de développement économique pour le Sud de l'Ontario, a fait observer que les fonds de fonctionnement provenaient des crédits autorisés chaque année dans le Budget principal des dépenses. Il a ajouté que, lorsque le Programme de développement des collectivités a été mis sur pied, chaque SADC a été dotée de fonds de 1,5 million de dollars, amorce des fonds de prêts. Les deux postes sont demeurés distincts depuis la mise en place du Programme de développement des collectivités.

D. Vérificateur général

Le vérificateur général est un mandataire du Parlement qui vérifie les ministères et organismes fédéraux, la plupart des sociétés d'État, un grand nombre d'autres organisations fédérales et les territoires, et qui signale publiquement à la Chambre des communes des questions qui, selon lui, devraient être portées à son attention. Les pouvoirs et les responsabilités du vérificateur général sont énoncés dans la *Loi sur le vérificateur général*. Le Bureau du vérificateur général (BVG) vérifie les activités du gouvernement fédéral et fournit au Parlement, de manière indépendante, de l'information, une assurance et des avis en vue de contribuer à tenir le gouvernement responsable de l'intendance des fonds publics.

Sheila Fraser, vérificatrice générale du Canada, a comparu devant le comité le 21 avril 2010 pour parler du Budget principal des dépenses du BVG ainsi que de ses derniers rapports de vérification. Elle était accompagnée des vérificateurs généraux adjoints Sylvain Ricard, Nancy Cheng et Ronald Campbell.

Le Budget principal des dépenses autorise 85 millions de dollars pour le BVG en 2010-2011, en progression par rapport aux 82 millions de dollars prévus dans le *Budget principal des dépenses 2009-2010*. Le Bureau compte actuellement 635 employés répartis dans différents bureaux au Canada. Un peu plus de la moitié de son travail porte sur les vérifications des états financiers. Les vérifications de gestion occupent le reste du temps. Le Bureau réalise environ 25 vérifications de gestion chaque année.

Le rapport que la vérificatrice générale a remis au printemps 2010 porte sur les questions suivantes :

- Vieillesse des systèmes de technologie de l'information;
- Modernisation de la gestion des ressources humaines;

- Réhabilitation des édifices du Parlement;
- Développement durable dans les Territoires du Nord-Ouest;
- Recherche scientifique — Agriculture et Agroalimentaire Canada;
- Examens spéciaux des sociétés d'État — 2009
- Dossiers de santé électroniques au Canada — Survol des rapports de vérification fédéral et provinciaux.

Les membres du comité ont discuté de ces questions, entre autres, avec M^{me} Fraser.

Des sénateurs se sont plus particulièrement intéressés à la rénovation de la Cité parlementaire. La seule recommandation du BVG au sujet de la réhabilitation des édifices du Parlement est la suivante : « Le ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux Canada, en collaboration avec les présidents du Sénat et de la Chambre des communes et avec leur appui [...] devrait élaborer et proposer des mécanismes pour veiller à ce que les responsabilités et la reddition de comptes à l'égard des édifices du Parlement soient confiées au Sénat et à la Chambre des communes. » Des sénateurs ont fait remarquer qu'il pourrait y avoir apparence de conflit d'intérêts si le Sénat et la Chambre des communes demandaient de coûteuses rénovations des édifices où se trouvent leurs bureaux. M^{me} Fraser a répondu qu'il existait à l'étranger des modèles applicables à la situation du Canada. Elle a également fait remarquer que TPSGC n'avait élevé aucune objection au sujet de la collaboration avec le Sénat et la Chambre des communes pour négocier une solution aux défis que présente l'entretien de la Cité parlementaire.

Certains sénateurs ont fait porter leur attention sur le survol proposé par le BVG des vérifications fédérale et provinciales des dossiers de santé électroniques. Le BVG et six bureaux de vérification provinciaux ont effectué des vérifications distinctes mais parallèles de la conception et de l'implantation des dossiers électroniques de santé. Ces dossiers devraient permettre de réduire les coûts et d'améliorer la qualité des soins. Toutefois, cette initiative pancanadienne exige des investissements importants et présente des difficultés non négligeables. Dans une vérification antérieure, le BVG avait conclu qu'Inforoute Santé du Canada, société fédérale qui dirige le développement national des dossiers électroniques de santé, affiche un bon rendement.

Interrogée au sujet de l'efficacité possible de ces dossiers, M^{me} Fraser a signalé :

Cela aura pour effet d'éliminer beaucoup de problèmes causés par les dossiers papier, comme les réactions indésirables à certains médicaments, car on ne peut pas savoir si une personne a consulté deux ou trois médecins et a reçu différents traitements, et si une prescription se trouve dans une autre pharmacie. Cela permet aussi d'éviter de faire des analyses en double. Chaque fois que vous irez chez le médecin, celui-ci demandera toujours les mêmes batteries de tests. Si tout se trouve dans un seul et même dossier, il est à espérer que certains problèmes disparaîtront.

Des sénateurs ont souhaité savoir si Inforoute Santé du Canada et les organisations provinciales respectaient la vie privée des Canadiens. M^{me} Fraser a signalé que le BVG s'était assuré que toutes les organisations vérifiées respectaient, dans l'élaboration des réseaux électroniques, les lois provinciales et fédérales en matière de réseaux de santé électroniques.

E. Postes canada

La Société canadienne des postes est l'une des sociétés d'État fédérales les plus importantes et l'un des plus grands employeurs au Canada, avec environ 60 000 employés à temps plein ou à temps partiel (ses filiales en emploi 12 000 autres), dont la plupart sont syndiqués. Postes Canada est une société d'État depuis 1981. Elle rend des comptes au Parlement par l'entremise du ministre des Transports, de l'Infrastructure et des Collectivités.

Moya Greene, présidente-directrice générale de la Société canadienne des postes, a comparu devant le comité le 27 avril pour parler du financement de Postes Canada et d'autres questions liées au mandat de Postes Canada¹.

D'après son rapport annuel de 2009, déposé au Parlement le 26 avril 2010, la Société canadienne des postes a déclaré en 2009 des bénéfices pour la 15^e année consécutive. Elle a enregistré un revenu net consolidé de 281 millions de dollars sur un produit d'exploitation de 7,3 milliards de dollars. M^{me} Greene, présidente-directrice générale de Postes Canada a appris au comité que le gain de 2009 ne reflète pas les faiblesses sous-jacentes du rendement de

¹ Le 27 mai 2010, M^{me} Greene a été nommée présidente-directrice générale de la Royal Mail, l'administration postale du Royaume-Uni.

l'exploitation, ni les défis financiers qui attendent la société d'État. Sans mesures rigoureuses de limitation des coûts qui se sont soldées par une réduction de 540 millions de dollars des coûts prévus par le secteur Postes Canada, et sans une réduction imprévue de 271 millions de dollars au titre des avantages sociaux futurs, la Société aurait déclaré une perte en 2009. Comme beaucoup d'autres entreprises, elle a dû affronter une conjoncture difficile en 2009. Les volumes et les revenus de tous les secteurs d'activité de Postes Canada et de sa plus importante filiale, Purolator, ont accusé une baisse brutale. Les revenus consolidés ont été en repli de 421 millions de dollars par rapport à 2008.

Des sénateurs ont exprimé des préoccupations au sujet des services de Postes Canada dans les zones rurales. M^{me} Greene a renseigné le comité :

Il y a 4 000 bureaux de poste, 4 000 points de service dans les régions rurales du Canada, et la grande majorité des Canadiens vivant en milieu rural ont accès à des services postaux situés relativement près de leur domicile. Nous tentons de maintenir la livraison du courrier dans son intégralité.

En 1994, le gouvernement a imposé un moratoire à la fermeture des bureaux de poste ruraux. M^{me} Greene a dit au comité que Postes Canada respectait ce moratoire, mais elle a aussi ajouté que la Société avait besoin d'une latitude suffisante pour s'adapter à l'évolution des circonstances.

Des membres du comité ont souhaité également en apprendre davantage sur les plans de production de revenus et de diversification. M^{me} Greene a expliqué aux sénateurs qu'il y avait deux secteurs particuliers auxquels Postes Canada s'intéressait : la communication électronique pour le courrier transactionnel et l'offre en ligne pour le marketing direct.

M^{me} Greene a ajouté que la Société devait diversifier ses sources de revenus et se lancer dans des entreprises tout à fait différentes de celles d'aujourd'hui. D'autres services postaux, notamment ceux de la Nouvelle-Zélande, ont réussi dans le secteur des services bancaires. Le secteur des mandats-poste rapporte déjà plus de un milliard de dollars à Postes Canada. M^{me} Greene a déclaré :

Pour nombre de petites entreprises dans le Nord du Canada, les services de mandat-poste font office de services bancaires. Nous effectuons beaucoup d'activités de vérification sur les demandeurs de carte de crédit pour confirmer que les personnes qui se présentent sont bel et bien celles qui devraient recevoir la carte. Nous croyons que cette catégorie de services de vérification pourrait se transformer dans l'avenir en services bancaires classiques, comme cela s'est fait dans nombre de services postaux.

Postes Canada envisage cette possibilité, a-t-elle dit.

M^{me} Greene a également parlé d'un des défis que Postes Canada doit maintenant relever. Les facteurs trient à la main le courrier de leur tournée comme ils le faisaient il y a 100 ans. Le matériel et la technologie de tri automatique sont disponibles depuis 20 ans, mais Postes Canada a été si lent à adapter cette nouvelle technologie que certains centres « utilisent un équipement qui trône fièrement au musée de la Poste des États-Unis ».

Des sénateurs se sont intéressés à la partie 15 du projet de loi d'exécution du budget, le C-9 de 2010-2011, qui modifierait le privilège exclusif de Postes Canada pour permettre aux exportateurs de lettres ou aux entreprises de réexpédition d'accepter au Canada des lettres à transmettre et à distribuer à l'étranger. Mme Greene a fait une mise au point :

... j'aimerais préciser que le projet de loi ne retire pas le privilège exclusif. [...] Il ne touche qu'une minuscule sous-section du courrier, et je suis convaincue que nous pouvons réussir à mener une concurrence vigoureuse pour la conserver. Des nombreux défis que doit relever Postes Canada, les entreprises de réexpédition sont bien loin d'occuper l'un des dix premiers rangs.

Le comité reviendra sur la question lorsqu'il étudiera le projet de loi C-9 au cours de séances ultérieures.

F. Énergie atomique du Canada limitée

Énergie atomique du Canada limitée (EACL) est une société d'État fédérale qui se spécialise dans les sciences et l'énergie du nucléaire. Bien que la première activité commerciale d'EACL soit la mise au point, la vente et l'entretien des réacteurs CANDU, la production d'isotopes

médicaux est une importante activité commerciale secondaire. Aujourd'hui, EACL fournit une technologie nucléaire et des services à des entreprises de production d'électricité dans le monde entier. Elle compte environ 4 800 employés qui travaillent dans toute la gamme des services nucléaires : soutien à la recherche et au développement, gestion de la construction, conception et génie, technologie spécialisée, gestion des déchets et mise hors service, afin d'appuyer l'exploitation des réacteurs nucléaires CANDU.

Au Canada, on compte 20 réacteurs CANDU qui produisent 16 % de l'électricité nécessaire : 54 % de l'électricité en Ontario, 25 % au Nouveau-Brunswick et 3 % au Québec. De plus, neuf réacteurs CANDU ont été vendus et installés en Corée, en Roumanie, en Argentine et en Chine.

Hugh MacDiarmid, président-directeur général, a comparu devant le comité le 4 mai 2010 pour traiter du Budget principal des dépenses d'EACL. Il était accompagné de Kent Harris, premier vice-président et directeur général des finances, et de M. William Pilkington, vice-président principal et agent principal du nucléaire.

M. MacDiarmid a fait le point pour le comité sur la réparation du réacteur national de recherche universel (RNU), principal producteur canadien d'isotopes à usage médical. Le RNU n'est plus en exploitation depuis mai 2009. Le témoin a dit que le réacteur reprendrait la production d'isotopes d'ici la fin de juillet 2010. Il a toutefois ajouté : « Le nouveau calendrier comprend une marge prudente pour les imprévus qui est fonction de la difficulté inhérente de ces dernières séquences de réparation. »

Des sénateurs voulaient également savoir où en était le projet de remise en état du réacteur de Point Lepreau, au Nouveau-Brunswick. Ce projet de 1,4 milliard de dollars a été entrepris au printemps de 2008 et, au départ, le réacteur devait être remis en exploitation au plus tard en octobre 2009. L'estimation initiale de la remise en état s'élevait à 1,4 milliard de dollars; des reportages veulent que les dépassements de coûts atteignent maintenant 475 millions de dollars, ce qui n'englobe pas les coûts, pour le Nouveau-Brunswick, de l'achat d'énergie de remplacement. M. MacDiarmid a affirmé que le projet de remise en état : « ... s'est déroulé de telle façon qu'il est apparu très clairement que [AECL] (avait) sous-évalué les difficultés techniques et surévalué (ses) capacités à respecter les délais et les coûts négociés au départ et apparaissant dans le contrat ». Il a fait remarquer que le contrat avait été négocié assez

rapidement et que toute prévision d'achèvement du projet après octobre 2010 tiendrait de la spéculation.

Certains sénateurs ont signalé que, au cours des deux dernières années, année en cours non comprise, EACL avait obtenu des avances de 100 et de 150 millions de dollars sur le crédit 5 du Conseil du Trésor en raison de situations extraordinaires et imprévisibles et parce qu'elle ne pouvait attendre le Budget supplémentaire des dépenses. M. Harris a expliqué au comité qu'EACL n'a pas la même capacité qu'une entreprise classique de se procurer des fonds. Elle n'a donc d'autre choix que de faire appel au crédit du Conseil du Trésor pour absorber des dépenses imprévues. Selon ce témoin, EACL a en ce moment des entretiens avec Ressources naturelles Canada pour voir comment éviter désormais d'avoir recours au crédit 5 du Conseil du Trésor.

Des sénateurs étaient intéressés par les plans gouvernementaux de restructuration des activités d'EACL. Dans le budget de 2009, le gouvernement a déclaré qu'il examinerait la structure d'EACL pour s'assurer qu'elle convient à un marché en évolution. L'examen devait porter sur des options diverses, dont la participation du secteur privé aux activités commerciales de la société, afin de positionner l'industrie nucléaire canadienne pour qu'elle profite au maximum des débouchés à venir, tant au Canada qu'à l'étranger.

En mai 2009, le gouvernement a annoncé qu'EACL serait scindée en deux entités dont l'une, qui comprend le Laboratoire de Chalk River, restera sous le contrôle du gouvernement. Le secteur commercial d'EACL, qui conçoit et vend les réacteurs nucléaires CANDU qui servent à produire de l'électricité, serait vendue.

Selon le budget de 2010, le gouvernement lancé un processus de restructuration à l'égard d'EACL afin d'attirer davantage d'investissements et des compétences nouvelles, de donner à la société d'État les moyens de prospérer au sein d'un marché mondial en évolution et d'offrir de nouvelles perspectives pour le secteur canadien de l'industrie nucléaire. Les investisseurs ont été invités à présenter des propositions concernant les services de réacteurs commerciaux d'EACL en décembre 2009. Le ministre des Ressources naturelles étudiera les propositions reçues et évaluera la meilleure façon de restructurer la société d'État en vue d'atteindre les objectifs du gouvernement.

La partie 18 du projet de loi C-9 de 2010-2011 portant exécution du budget autoriserait un certain nombre de mesures visant la réorganisation et le dessaisissement de tout ou partie d'EACL. En outre, avec l'approbation du gouverneur en conseil, le ministre des Ressources naturelles pourrait : disposer de tout ou partie des titres d'EACL; modifier les buts d'EACL; faire fusionner ou dissoudre EACL. En outre, toujours avec l'approbation du gouverneur en conseil, le ministre pourrait constituer une nouvelle personne morale ou entité; acquérir les titres d'une personne morale ou entité ou en disposer, les titres de la nouvelle personne morale ou les titres acquis appartenant à la Couronne. Le comité examinera cette question lorsqu'il étudiera le projet de loi C-9 au cours de séances ultérieures.

G. Société Radio-Canada

La Société Radio-Canada (SRC) est le radiodiffuseur public national du Canada et l'une de ses plus grandes institutions culturelles. Elle offre une gamme complète de services de radio, de télévision, sur Internet et par satellite. Son mandat, prévu dans la *Loi sur la radiodiffusion* de 1991, dispose : « ... la Société Radio-Canada, à titre de radiodiffuseur public national, devrait offrir des services de radio et de télévision qui comportent une très large programmation qui renseigne, éclaire et divertit ». La SRC fait rapport chaque année au Parlement par l'entremise du ministre du Patrimoine canadien.

La SRC a un modèle de financement hybride. Pendant l'exercice 2008–2009, ses revenus ont totalisé 1,8 milliard de dollars. De ce montant, les crédits parlementaires ont représenté 1,1 milliard de dollars. La publicité et les ventes d'émissions ont rapporté 356 millions de dollars. Les services spécialisés ont permis d'engranger 149 millions de dollars pendant le même exercice. Le tableau 3 présente le détail des fonds perçus par la SRC entre 2004-2005 et 2008-2009.

Tableau 3 : Revenus de la SRC (en millions de dollars), de 2004–2005 à 2008–2009

Revenus	2004-2005	2005-2006	2006-2007	2007-2008	2008-2009
Crédits parlementaires	877	946	914	900	1 070
Fonds non récurrents	60	60	60	60	...
Publicité et vente d'émissions	322	315	329	317	356
Autres revenus	87	84	80	99	107
Revenu des abonnements aux services spécialisés	138	144	150	151	149
Amortissement du fonds d'immobilisations corporelles reporté (<i>sans effet sur le financement courant</i>)	117	118	93	102	111
TOTAL	1 484 \$	1 528 \$	1 626 \$	1 629 \$	1 793 \$

Source : Rapports annuels de CBC/Radio-Canada, années diverses.

Les crédits parlementaires de l'exercice 2009-2010 se sont élevés à 1,140 milliard de dollars (1,053 milliard de dollars dans le Budget principal des dépenses, 60 millions de dollars dans le Budget supplémentaire des dépenses, 27 millions de dollars en rajustements de rémunération). Le *Budget principal des dépenses 2010-2011* prévoit 1,091 milliard de dollars pour la SRC.

Le comité a recueilli le témoignage du président-directeur général de la SRC, Hubert Lacroix, le 12 mai 2010. Son témoignage a porté sur le Budget principal des dépenses de la Société et d'autres questions.

M. Lacroix a expliqué au comité la déception que la SRC a ressentie devant la décision que le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC) a rendue en avril 2010 au sujet de la valeur des signaux, autorisant les radiodiffuseurs privés à négocier avec les câblodistributeurs et les entreprises de télédiffusion par satellite des droits pour leurs signaux, tout comme le font les chaînes spécialisées. Dans sa décision, le CRTC a refusé le même droit à la SRC. M. Lacroix a expliqué que le modèle d'affaires de la société d'État était mis à mal par cette décision du CRTC. Il a déclaré :

Les chaînes spécialisées perçoivent des recettes d'abonnement. Pour regarder l'autre match de hockey ce soir, il faudra payer pour que TSN soit accessible à la maison. Si l'on regarde Discovery Channel ou une autre chaîne de spécialité, il y a des frais à payer, et le

diffuseur perçoit également des recettes publicitaires de cette chaîne. Nous n'avons pas l'avantage de ce tarif d'abonnement. Sur les frais payés pour le câble, aucun sou ne nous revient, qu'il s'agisse de la Première Chaîne de Radio-Canada, du réseau de la SRC ou de notre chaîne de télévision principale. C'est ce qui ne fonctionne pas. Le CRTC l'a reconnu. [...] ... le CRTC a offert une solution aux diffuseurs privés et a dit que la CBC/Radio-Canada ne pouvait pas en faire partie. Le CRTC nous a expliqué que, dans le cadre de cette négociation pour la valeur du signal, il va permettre à des diffuseurs privés de retirer leur signal, comme c'est possible aux États-Unis, si le diffuseur privé et l'entreprise de câblodistribution, par exemple, ne s'entendent pas sur la valeur d'une chaîne en particulier.

La diminution des revenus provenant de la publicité, dans la conjoncture actuelle, a contribué à l'exaspération de M. Lacroix devant la décision du CRTC. Vu les difficultés financières qui l'assaillent depuis quelques années, les revenus de la publicité sont essentiels à la société d'État si elle veut s'acquitter de son mandat.

Les sénateurs s'intéressaient à cette question et à d'autres sujets, dont la représentation régionale, d'autres enjeux liés à l'octroi de fonds fédéraux et les méthodes utilisées par la SRC pour choisir des entreprises de sondage d'opinion et retenir leurs services. Le comité a demandé à la SRC de plus amples renseignements sur ces questions et voudra peut-être les étudier plus à fond et en faire rapport ultérieurement.

CONCLUSION

Ces questions parmi d'autres, y compris la réalisation de plusieurs initiatives du budget de 2009, ont été abordées au cours de l'étude que le comité a faite du *Budget principal des dépenses 2010-2011* jusqu'en mai 2010. Dans les mois à venir, le comité entend poursuivre son examen de ce budget afin d'étudier plus à fond les plans de dépenses du gouvernement pour l'exercice 2010-2011 et faire rapport de ce travail à une date ultérieure.



If undelivered, return COVER ONLY to:
Public Works and Government Services Canada —
Publishing and Depository Services
Ottawa, Ontario K1A 0S5

En cas de non-livraison,
retourner cette COUVERTURE SEULEMENT à:
Travaux publics et Services gouvernementaux —
Les Éditions et Services de dépôt
Ottawa (Ontario) K1A 0S5